

COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE (III) DE F. DE SAUSSURE

(Cahier de Constantin)

EISUKE KOMATSU

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CHAPITRE D'INTRODUCTION : COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE.

Trois phases défectueuses dans l'étude de la langue. La première est la grammaire inventée par les Grecs. Deuxième la philologie classique. Troisième la découverte de comparaison entre les langues. La découverte de la famille indo-européenne. Bopp. (p. 313~15)

Etudes des langues romanes et la nouvelle direction à la grammaire comparée. Présence du prototype (latin) et la possibilité de suivre la langue par les documents. Même possibilité pour les langues germaniques. (p. 315~16)

Deux systèmes superposés de signes, graphiques et parlés, n'ont rien à faire entre eux. La première définition de la linguistique par Hatzfeld : étude scientifique des langues. (p. 316~17)

La matière et l'objet de l'étude linguistique. 1° Toute espèce de modification du langage humain, de toute époque. La linguistique s'occupe du texte écrit en même temps que la langue parlée. 2° "faire l'histoire de toutes les langues connues et en dégager les lois les plus générales. (p. 317~18) Les rapports entre la linguistique et d'autres sciences. (p. 318~20)

Divisions générales du cours :

- 1) Les langues.
- 2) La langue.
- 3) Faculté et exercice du langage chez les individus. (p. 320)

Où trouvons-nous l'objet d'étude devant lequel nous avons à nous placer ? L'objet d'étude n'est pas un objet immédiatement et matériellement donné. La langue ne se présente pas comme homogène, mais comme un assemblage de choses composites. Le langage est la faculté individuelle de l'articulation, tandis que la langue est un produit social. (p. 320~23)

Whitney et son livre "Les principes et la vie du langage." Whitney contre l'idée de la langue comme faculté naturelle. La langue comme institution sociale. Des faits sémiologiques et la psychologie des systèmes de signes. (p. 323~25)

La diversité des langues nous oblige d'étudier d'abord les langues. On en retiendra tout ce qui est essentiel et universel et cet ensemble d'abstraction constituera *la langue*. Nécessité de jeter un coup d'œil sur le jeu du langage (faculté de langue) chez l'individu. (p. 325~26)

PREMIÈRE PARTIE : LES LANGUES

La première partie (les langues) s'oppose à la deuxième (la langue). Comparaison entre étude externe et étude interne. (p. 326~27)

PREMIER CHAPITRE : DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE.

Deux espèces de différence dans cette diversité : diversité géographique et diversité du temps. Le contact avec les autres langues ouvre l'esprit sur le fait de la langue. Les primitifs ont conçu la différence de langue comme différence de l'habitude. L'idiome est une habitude d'une nation relative au parler.

βάρβαρος (les bègues) sont les gens qui ne savent parler la langue commune : idée fausse partagée par les nations civilisées. La linguistique a porté attention sur la diversité de langue pour en faire l'idée générale de langue. Les Grecs font l'inverse, par l'étude de la grammaire (langue générale). La langue est géographiquement diverse et ethniquement diverse. (p. 327~30)

Les divergences et ressemblances de la langue soulève la grammaire comparée. La notion de parenté, une généalogie de langue se forme dès que cette idée est contrôlée par les chercheurs. Les différents groupes parents sont appelés des familles de langues, mais il y a la diversité dans la parenté et hors de parenté. L'organisme grammatical se pose à la comparaison entre les langues sans parenté. L'étude différente entre les groupes parents et non-parents. Le terme "dialecte" n'a pas de sens particulier vis-à-vis de langue. (p. 330~33)

CHAPITRE II : DE DIFFÉRENTS FAITS QUE PEUVENT ENTRECROISER LE FAIT DE LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE.

La diversité géographique n'est pas le facteur essentiel de complication linguistique. Il y a le fait même de la coexistence de langues diverses sur un même territoire. Exemple de Suisse où les régions de différentes langues sont comprises dans la même limite politique. (p. 336~37) Autre exemple : la nouvelle langue se superpose à celle de l'indigène. Diverses régions ou pays où l'on parle de plurales langues : Irlande, Bretagne, Finlande etc. Autre pays bilingues : Lithuanie, Posnanie, Bohême, Hongrie, Transylvanie, Macédonie. Il y a aussi le cas des tribus nomades, peuple faible qui forme des villages compacts : Tziganes, Tatars. (p. 337~38) La carte linguistique de l'Empire romain est complexe. A Naples, on parlait l'osque, le grec, le latin, l'étrusque. (p. 338~39) La langue littéraire apporte une destruction à

l'unité de langue. La superposition d'une langue littéraire à la langue naturelle. (p. 339)

Dans une langue naturelle, il n'y a que des dialectes. Ils sont voués au fractionnement indéfini. Une langue officielle est choisie parmi eux. Le français est un dialecte de l'Île de France. L'écriture n'est pas toujours obligatoire pour cette langue de convention. (p. 339~41)

CHAPITRE III : LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE ENVISAGÉE AU POINT DE VUE DE SES CAUSES.

L'idée de la diversité absolue pose un problème purement spéculatif. Mais nous n'abordons pas la question de l'origine du langage. Pour la diversité de langues, nous nous plaçons sur le terrain de l'observation des faits. (p. 341)

[§1] La langue transportée à distance prend une vie nouvelle dans son nouveau foyer. C'est le cas de la discontinuité géographique. Le facteur de temps s'ajoute à cette séparation géographique. Divers aspects de changement phonétique entre le point A et le point A'. Exemple de changement phonétique entre allemand et anglais. (p. 341~42)

Implication de facteur temps et facteur espace. La différence géographique sera réduite en différence temporelle. Pour trouver le passage à la diversité, il faut remonter à la forme primitive. Exemple : de *medio* (primitif), on rétablit *mejo* (point A) et *medzo* (point B) (p. 343)

Axe de temps et Axe de l'espace. La différence géographique n'est complète que si elle soit projetée dans l'axe de temps. La diversité géographique ayant un élément impondérable est un aspect secondaire du phénomène plus logiquement explicable. Nous supposons donc les différences évolutives (du temps)

dans la continuité géographique. (p. 344~45)

[§2] L'évolution dans la continuité géographique. Même dans une surface continue où l'on parle la même langue, celle-ci ne sera pas identique à elle-même au bout d'un certain temps. La langue littéraire, fixée par l'écriture nous voile souvent le fait de changement. La modification de langue n'est pas uniforme sur tout le territoire. L'espace sans le temps ne produira aucune modification de langue. C'est le temps seul qui produira le changement. (p. 345~46)

Le changement de langue s'accomplit soit par les innovations successives sur le même territoire, soit par les innovations discontinues sur une partie déterminée du territoire. Ce dernier cas est plus fréquent dans le changement de langue. Le dialecte se produit par le deuxième cas et il est impossible de tracer des frontières nettes de dialecte. (p. 347~49)

Atlas linguistique de Gilliéron et de Wenker. (p. 355) Improprété du mot « isoglosse ». Nous dirions plutôt « glossèmes » ou « isoglossématiques ». (p. 356) La difficulté à définir le dialecte. Le dialecte apparaît comme transition de chaque région, qui n'a pas de division nette. (p. 356~58)

A l'échelle plus grande, nous avons une langue dont la frontière n'est plus délimitable que le dialecte ; possibilité de dessiner un dialecte sur le territoire embrassant plusieurs langues. Exemple de changement dans les langues indo-européennes (k / š). (p. 359)

Transition insensible de langue A et langue B. Exemple de la famille indo-européenne ; chacune des langues a des caractères communs et transitoires pour son voisin. Il y a le cas de « saut brusque », sans aucune transition, à cause de mouvement de peuple. L'influence des langues littéraires et officielles fait disparaître les dialectes intermédiaires. (p. 359~62)

[§3] Les ondes linguistiques envisagées comme contagion. Il y a deux facteurs de propagation linguistique : 1°) la force du clocher 2°) la force de l'intercourse. L'influence de l'intercourse se manifeste sous deux formes : ou bien elle réduit à minimum la particularité dialectale, ou bien elle accepte la nouveauté pour la transmettre. L'une et l'autre vont à l'égalisation de langue. La propagation demande un certain espace de temps. Exemple pris dans l'histoire de langue germanique. (p. 366~67)

La diversité géographique serait-elle réduite au temps seul ? Cette idée serait juste en thèse générale et dans la mesure où l'on reste dans un seul lieu. Le changement phonétique doit distinguer nettement la modification de prototype dans le temps de l'imitation géographique. Exemple d'un changement historique appelant à la fois la notion de contagion : *medio* et *testa*. (p. 368~70)

Observation : Le caractère différenciatif (esprit de clocher) agit comme caractère commun (esprit d'intercourse) pour un plus petit endroit ; la force de division se manifeste comme aspect négatif de la force de cohésion, mais tout peut se ramener à la force unifiante. (p. 370~71) La continuité géographique aboutit en définitif à une différenciation linguistique et nous avons en même temps la possibilité de porter les regards sur la discontinuité géographique. Colonie linguistique. (p. 371~72) La théorie des ondes de Johannes Schmidt corrige l'idée fautive de migration linguistique. On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. La continuité a elle-même des effets différenciateurs. (p. 372~73) Exemple de changement *p* > *d*. Transition au problème de l'écriture. (p. 373~74)

CHAPITRE IV : REPRÉSENTATION DE LA LANGUE PAR L'ÉCRITURE.

Notre première notion de langue est un mélange de ce qui est écrit et de ce qui est parlé. La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes, dont l'un a pour mission de représenter l'autre. L'écriture n'est que la servante du mot parlé, mais on donne faussement l'importance à cette première. Quatre raisons pour lesquelles nous nous trouvons attachés à l'écriture. Deux grands systèmes d'écriture : le système idéographique et le système phonétique. Nous bornerons notre étude au système phonétique, dont le prototype est le grec. Il représente la langue de manière rationnelle. (p. 384~87)

L'harmonie entre l'orthographe et la prononciation a été rapidement corrompue. Quatre causes de désaccords entre langue et orthographe. 1) L'insuffisance des lettres vis-à-vis de prononciation étymologique. 2) Préoccupation étymologique. 3) Chinoiserie. 4) Le changement de la langue (sa prononciation) et l'immobilité de l'écriture produisent ces désaccords. (raison principale) (p. 387~88)

Divers exemples des désaccords entre l'écriture et la prononciation : des mots discutés dans cette section. *roi* et *loï*, *maïs* et *faï*, *saüter*, *kivitatem* (cité), *life*, *time*, *évéyer*, *mouyer*. (p. 388~90)

Exemples de la multiplicité de signes pour le même son : le son *ž* est écrit *j*, *g*, *ge*, etc.

Exemples de notations indirectes : *Zettel*, *Teller*.

L'écriture est l'ennemie de la langue : *oiseau*.

La consonne géminée : *je courrai*, *je mourrai* vs. *bonne*.

La fiction d'orthographe concerne souvent la grammaire ; pourquoi *h* aspiré et *h* muet ? *Le haubert* et *l'homme*.

La prononciation remonte à l'étymologie : *gageure* ou *gajure* ? *Auch* vient du latin *Auscii*. *Genevois* ou *Génevois* ?

Lefebvre > *Lefèvre* > *Lefebure*. *Nourri* > *nourrir*. *Sept femmes* est prononcée avec *t*, mais *vingt*. (p. 390~93)

Térotologie linguistique ; il faut manier l'écriture avec précaution : dresser le système phonologique de la langue. (p. 393~94) Nécessité de distinguer la langue passée de la langue parlée d'aujourd'hui. Les ressources pour établir un système phonologique : témoignage des grammairiens est criticable. (p. 394) Indice régulier de développement linguistique : on connaît ou bien le point de départ, ou bien le point d'arrivé. Ex. *al-au*, *water-wasser*. (p. 394~95) Comparaison des graphies (p. 395) Le système de versification donne des renseignements sur la valeur exacte de la graphie. (p. 396) Réforme de Viëtor et Passy pour l'étude scientifique de la phonétique. *Lautphysiologie*. (p. 396~97)

Définition : La *phonétique* au sens de "phonétique évolutive" est une étude purement historique et linguistique, tandis que l'étude de la physiologie des sons de parole est appelée *phonologie*. Celle-ci n'appartient pas à la linguistique à proprement parler. La phonologie est une science qui étudie le côté mécanique de phonation. Elle donnera un système de parole et la base de l'écriture rationnelle. Un autre côté physiologique et psychique de parole, c'est l'impression acoustique qui constitue même la langue par son jeu d'opposition. On peut comparer la langue à un jeu d'échecs. (p. 397~399)

La chaîne de parole se divise en temps homogènes et c'est cette unité de son irréductible et semblable à elle-même qui établit le point de départ. (p. 399~400) Les mouvements acoustiques se projettent sur la chaîne articuloire. Les mouvements articuloires sont seuls analysables. (p. 400~401) Le phonème se compose d'une correspondance entre ces deux mouvements. La chaîne parlée est une unité composite de plusieurs chaînons, dont on ne peut parler en dehors du temps, tandis qu'un phonème peut être considéré *in abstracto*, en ne s'attachant qu'au caractère distinctif. (p. 401)

La classification de phonèmes, selon le degré d'ouverture buccale (aperture). La classification des voyelles ; la distinction entre voyelles et consonnes n'est pas essentielle. Deux systèmes : \pm voix et \pm nasal. (p. 402~8) Implosion et explosion : *appa* et *alla*. (p. 408~10) Suggestion de la réforme d'orthographe. (p. 410~11)

CHAPITRE V : TABLEAU GÉOGRAPHICO-HISTORIQUE DES PLUS IMPORTANTES FAMILLES DE LANGUES DU GLOBE. [Omis]

§1. Famille indo-européenne.

§2. Coup d'œil sur l'Europe.

Linguistique générale
(Cours de Mr. Prof. de Saussure)

Emile Constantin, candidat littéraire
Semestre d'hiver 1910-11

【28 octobre 1910】

Chapitre d'introduction : <COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE.>

Le cours traitera la linguistique proprement dite, et non la langue et le langage. Cette science a passé par des phases défectueuses. On reconnaît trois phases, soit trois directions suivies historiquement par ceux qui ont vu dans la langue un objet d'étude. Après est venue une linguistique proprement dite, consciente de son objet.

La première de ces phases est celle de la grammaire, inventée par les Grecs et se continuant sans changement chez les Français. Elle n'eut jamais de vues philosophiques sur la langue elle-même. Ça intéresse plutôt la logique. Toute la grammaire traditionnelle est une grammaire normative, c'est-à-dire dominée par la préoccu-

pation de dresser des règles, de distinguer entre un certain langage dit correct et un autre dit incorrect, ce qui exclut depuis le principe une vue supérieure sur ce qu'est le phénomène de la langue dans son ensemble.

Plus tard et seulement au début du dix-neuvième siècle, si nous voulons parler d'un grand mouvement (en laissant de côté les précurseurs : < école "philologique" à Alexandrie. >) il y eut en second lieu le grand courant philologique de la philologie classique, qui se continue jusqu'à nos jours. En 1777, Friedrich < August > Wolf, comme étudiant, voulut être nommé philologue. La philologie apportait ce nouveau principe : la méthode de l'esprit critique en présence des textes. La langue n'était qu'un des multiples objets se trouvant dans le cercle de la philologie et par conséquent tombant sous cette critique.

Les études de langue n'étaient plus désormais une simple recherche de la correction grammaticale. Il fallait, par le principe critique, voir ce qu'apportait par exemple la différence des époques, commencer dans une certaine mesure à faire de la linguistique historique.

Ritschl procédant au remaniement du texte de Plaute peut passer pour faisant un travail de linguiste. D'une manière générale, le mouvement philologique a ouvert mille sources intéressant la langue, qui fut traitée dans un tout autre esprit que celui de la grammaire traditionnelle, par exemple l'étude des inscriptions et de leur langue. Mais ce n'était pas encore l'esprit de la linguistique.

Troisième phase où l'on ne voit pas encore cet esprit de la linguistique : c'est la phase sensationnelle où l'on découvrit qu'on pouvait comparer entre elles les langues, qu'il y avait un lien, un rapport entre des langues souvent séparées géographiquement par de grandes distances, où l'on découvrit qu'à côté des langues, il y avait aussi de vastes familles de langues, surtout celle qui reçut

le nom de famille indo-européenne.

Chose étonnante, jamais on ne se fit une idée plus défectueuse et plus absurde de ce qu'est la langue que dans les trente années qui suivirent cette découverte de Bopp (1816). En effet, dès lors des savants s'essayèrent comme à un jeu de comparer les différentes langues indo-européennes entre elles, et à la longue il était impossible qu'ils ne se demandent pas ce que représentaient au juste ces rapports, comment il faudrait les traduire au point de vue des phénomènes concrets.

Presque jusque vers 1870, ils pratiquèrent ce jeu sans se préoccuper des conditions où la langue vit. La phase très féconde par le nombre des ouvrages est différente des précédentes parce qu'elle porte son attention sur une grande multiplicité de langues et sur leurs relations entre elles, mais elle est dénuée autant que les précédentes d'un point de vue sur la langue, en tout cas d'un point de vue juste, approuvable et raisonnable. Elle est purement comparative. On ne peut pas condamner complètement l'attitude plus ou moins hostile de la tradition philologique contre les comparateurs, car ceux-ci n'apportaient pas en fait un renouvellement produit sur les principes mêmes et qui fit voir immédiatement un bienfait dans l'élargissement de l'horizon matériel qui est certainement à leur actif.

A quel moment reconnut-on que la comparaison n'est en somme qu'une méthode à employer lorsque nous n'avons pas de façon plus directe de connaître les faits, et à quel moment la grammaire comparée fit-elle place à une linguistique comprenant la grammaire comparée et lui donnant une autre direction ? Ce fut principalement l'étude des langues romanes qui conduisit à des vues plus saines les Indo-européanistes eux-mêmes et fit entrevoir ce qui devait être en général l'étude de la linguistique.

Sans doute le mouvement d'études vers les langues romanes,

inauguré par Diez, fut un développement des règles de Bopp du côté des langues indo-européennes. Dans le cercle des langues romanes, on se trouva vite dans d'autres conditions ; en premier lieu : présence positive du prototype de chaque forme ; grâce au latin, que nous connaissons, les Romanistes [sic] ont devant eux depuis l'origine ce prototype, tandis que pour les langues indo-européennes nous devons reconstruire par hypothèse le prototype de chaque forme. En second lieu, avec les langues romanes il y a une grande possibilité au moins dans certaines périodes de suivre la langue de siècle en siècle par les documents, de voir de près par conséquent comment les choses se passaient.

Ces deux circonstances qui diminuent la sphère conjecturale donnèrent une autre physionomie à la linguistique romane qu'à la linguistique indo-européenne. Il faut dire également que le domaine germanique aussi joua le même rôle dans une certaine mesure. Le prototype là n'existe pas, mais le domaine germanique renferme de longues périodes historiques qu'on peut suivre. La perspective historique, qui manquait aux Indo-européanisants [sic] parce qu'ils voyaient tout sur le même plan, s'imposa aux romanistes. Et par la perspective historique vint l'enchaînement des faits. De là résulta la très heureuse influence exercée par les romanistes.

Un des grands défauts communs au point de vue de l'étude à la philologie et à la phase comparative, c'est d'être resté servilement attaché à la lettre, à la langue écrite, ou à ne pas distinguer nettement entre ce qui pouvait être de la langue parlée réelle et son signe graphique. Par là, il arrive que le point de vue littéraire se confond plus ou moins avec le point de vue linguistique, mais en outre, plus matériellement, le mot écrit est confondu avec le mot parlé ; deux systèmes superposés de signes qui n'ont rien à faire entre eux, graphiques et parlés, sont mêlés.

La linguistique peu à peu préparée ainsi est une science

dont nous empruntons la définition au Dictionnaire de Hatzfeld, Darmstetter [sic, Darmesteter] et Thomas : “étude scientifique des langues”, ce qui est satisfaisant, mais c’est dans ce mot scientifique qu’est la distinction avec toute étude antérieure.

Qu’a-t-elle devant soi : 1°) comme matière 2°) comme objet ou tâche ?

1°) une étude scientifique aura pour matière toute espèce de modification du langage humain ; elle ne fera pas un choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple. Elle donnera son attention à n’importe quel idiome, obscur ou fameux, et de même à n’importe quelle période, ne donnant pas une préférence par exemple à ce qu’on appelle une “période classique”, mais donnant un intérêt égal aux périodes dites de décadence ou archaïques. De même au sein d’une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s’occupera à la fois des formes populaires plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire, et des formes de la langue dite cultivée ou littéraire. La langue s’occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu’il revêt.

Forcément, comme il fallait le remarquer pour avoir des documents autant que possible sur toute époque, la linguistique devra s’occuper continuellement de la langue écrite, et souvent elle aura à emprunter ses lumières à la philologie pour se diriger mieux au milieu de ces textes écrits ; mais elle fera toujours la différence entre le texte écrit et ce qu’il recouvre ; elle n’y verra que l’enveloppe, ou la façon extérieure de se faire connaître, de son véritable objet, qui est la langue parlée uniquement.

2°) La matière, la tâche ou l’objet de l’étude scientifique des langues, ce sera si possible en premier lieu faire l’histoire de toutes les langues connues. Naturellement, ce n’est possible

que dans une mesure infime et pour un très petit nombre d'elles. En essayant de faire l'histoire d'une langue, on arrivera très vite à être obligé de faire l'histoire d'une famille de langues. Au-delà du latin, on se trouve dans une période commune au grec et au slave. Ça implique donc l'histoire des familles de langues, lorsqu'il s'en présente devant nous.

Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues.

Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ; elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas avec une grande clarté dès le premier moment ; en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie — qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante.

Une fois la linguistique ainsi conçue, c'est-à-dire ayant devant elle le langage dans toutes ses manifestations, un objet qui est aussi large que possible, on comprend pour ainsi dire immédiatement ce qui n'était peut-être pas clair à toute époque : l'utilité de la linguistique, ou le titre qu'elle peut avoir à figurer dans le cercle des études qui intéressent ce qu'on appelle la "culture générale".

Tant que l'activité des linguistes se bornait à comparer entre

elles les langues, on peut dire que cette utilité générale devait échapper à une grande partie du public et qu'en somme il s'agissait là d'une étude si spéciale qu'il n'y avait pas de raison véritable pour supposer qu'elle pût intéresser les cercles plus étendus du public. Ce n'est que depuis que la linguistique est plus consciente de son objet, c'est-à-dire l'aperçoit dans toute son étendue, qu'il est évident que cette science a son mot à dire dans une foule d'études qui intéresseront pour ainsi dire n'importe qui. Elle n'est pas indifférente par exemple pour quiconque doit manier des textes.

Il est utile à l'historien entre autres d'avoir une vue sur les formes les plus usuelles des différents phénomènes phonétiques, morphologiques ou autres, sur la manière dont le langage vit, se continue, s'altère avec le temps. D'une façon plus générale, il est évident que le langage joue dans les sociétés humaines un rôle si considérable, c'est un facteur d'une importance telle à la fois pour l'individu humain et la société humaine, qu'il est impossible de supposer que l'étude d'une partie aussi notable de la nature humaine doive rester purement et simplement l'affaire de quelques spécialistes.

Tous le monde est appelé, semble-t-il, à prendre une idée aussi correcte que possible de ce que représente ce côté des manifestations humaines en général. Et cela d'autant plus que les idées réellement rationnelles, approuvables, la conception à laquelle la linguistique a fini par arriver, n'est nullement de celles qui s'offrent dès le premier coup d'œil.

Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné lieu à des idées chimériques et absurdes. Le langage est un objet de mirages de toutes espèces. Les erreurs faites par le langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. Il est donc également de ce côté-là légitime à la linguistique qu'elle puisse

aujourd'hui se croire en état de rectifier beaucoup d'idées, de porter la lumière là où la généralité des hommes d'étude seraient très facilement enclins à se tromper, à commettre les erreurs les plus graves.

Nous avons laissé de côté la question de la langue et du langage pour parler de l'objet de la linguistique et de son utilité possible.

【4 novembre 1910】

Divisions générales du cours :

- 1°) Les langues.
- 2°) La langue.
- 3°) Faculté et exercice du langage chez les individus.

Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret < complet >, intégral de la langue ou du langage ? C'est-à-dire, où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer ? Avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C'est une difficulté qui n'existe pas dans telle ou telle autre discipline que [de] ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer.

Ce serait une erreur de croire que c'est en prenant ce qu'il y a de plus général qu'on aura cet objet intégral, complet. L'opération de généralisation suppose justement l'abstraction, suppose qu'on a déjà pénétré dans l'objet à étudier de manière à en tirer ce qu'on déclare être ses traits généraux. Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel.

Ainsi, il est clair que l'appareil vocal a une importance qui peut attirer l'attention plus ou moins exclusive, et quand on aura

étudié ce côté phonatoire de la langue, on s'apercevra vite qu'à ce côté répond un côté acoustique. Et cela n'est encore que purement matériel. On n'a pas abordé ce que c'est que le mot, l'union de l'idée avec ce produit phonatoire.

Mais si l'on prend l'union de l'idée et du signe vocal, il faut se demander si c'est dans l'individu qu'on étudie ou dans une société, dans une masse sociale ; on se voit toujours dans quelque chose d'incomplet.

Ainsi de suite en avançant, on voit que [si on] ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin encore d'avoir tout le phénomène devant soi. Il peut sembler après avoir abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites (articulation d'un son, idée qui s'y rattache) qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral.

Voici la solution que nous pouvons adopter : il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler *la faculté du langage articulé*. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue ; nous voyons ainsi entre parenthèses la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue.

La langue est forcément sociale. Le langage ne l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple ; peut-être qu'il n'inventerait pas

un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes.

Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé :

- 1°) ce qui est social de ce qui est individuel,
- 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel.

En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef-d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions. L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents.

3°) En séparant ainsi la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de "produit" ; c'est un "produit social". Nous l'avons dégagé du jeu de l'appareil vocal qui, lui, est une action permanente.

On peut se représenter ce produit d'une façon très juste — et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue — en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus < appartenant à une même communauté > même à l'état de sommeil ; on peut dire que dans chacune de ces têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue.

On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun. Ce trésor sans doute, si on le prend de chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet.

Nous pouvons dire que le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue ; il est inexistant sans cela. La langue à son

tour échappe absolument à l'individu, elle ne saurait être sa création, elle est sociale de son essence, elle suppose la collectivité. Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée (l'image acoustique c'est l'impression qui nous reste, < impression latente en notre cerveau. > Il n'est pas besoin de se la (=la langue) représenter comme nécessairement parlée à tout moment.

Passons aux détails ; considérons la langue comme produit social. Parmi les produits sociaux, il est naturel qu'on se demande s'il y a un autre qui puisse être mis en parallèle avec la langue. Le linguiste américain Whitney qui, vers 1870, a exercé une grande influence par son livre "Les principes et la vie du langage" a étonné en comparant la langue à une institution sociale, en disant qu'elle rentrait d'une façon générale dans la grande classe des institutions sociales. En cela il suivait la voie juste ; il est d'accord avec nos idées.

"C'est en somme par hasard, disait-il, que les hommes se sont servis du larynx, des lèvres, de la langue pour parler. Ils ont trouvé que c'était plus commode, mais s'ils s'étaient servis de signes visuels, ou avec les mains, la langue resterait parfaitement la même dans son essence. Il n'y aurait rien de changé."

C'était juste car il faisait bon marché de l'exécution. Cela revient à ce que nous disons : le seul changement c'est que les images acoustiques dont nous parlions seraient remplacées par des images visuelles. Whitney voulait extirper l'idée qu'il y eût dans la langue une faculté naturelle ; en effet institution sociale s'oppose à institution naturelle.

Toutefois, on ne voit pas d'institution sociale qui se place à côté de la langue et soit comparable à elle. Il y a de très nombreuses différences. La situation toute particulière que la langue occupe entre les institutions est très sûre, mais on ne peut pas y répondre d'un seul mot ; ce sont plutôt des différences qui

éclateraient à cette comparasion. D'une manière générale, des institutions comme les institutions juridiques, ou par exemple un ensemble de rites, une cérémonie instituée une fois pour toutes ont beaucoup de caractères qui les rapprochent de la langue, et les transformations qu'elles subissent dans le temps rappellent beaucoup les transformations de la langue. Mais il y a des différences énormes.

Premièrement aucune autre institution ne concerne tous les individus à tous les instants ; aucune autre n'est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence.

Deuxièmement la plupart des institutions sont susceptibles d'être reprises, corrigées à certains moments, réformées par un acte de volonté, alors qu'au contraire dans la langue nous voyons que cette action est impossible, que même les académies ne peuvent au moyen de décrets changer le cours que prend l'institution dite la langue, etc.

Avant d'aller plus loin, il faut interposer une autre idée : c'est celle des *faits sémiologiques* dans les sociétés.

Reprenons la langue considérée comme un produit du travail social : c'est un ensemble de signes fixés par un accord des membres de cette société ; ces signes évoquent des idées, mais par les signes ça a quelque chose de commun avec les rites par exemple. Presque toutes les institutions, pourrait-on dire, ont à la base des signes, mais ils n'évoquent pas directement les choses. Il se passe dans toutes les sociétés ce phénomène que pour différents buts, des systèmes de signes évoquant directement les idées que l'on veut, se trouvent établis ; il est évident que la langue est un de ces systèmes et que c'est de tous le plus important, mais il n'est pas l'unique, et par conséquent nous ne pouvons pas laisser de côté les autres.

Il faudrait donc faire entrer la langue dans les institutions sémiologiques ; celle des signaux maritimes par exemple (signes

visuels), les signaux de trompettes militaires, le langage par signes des sourds-muets, etc. L'écriture est également un vaste système de signes.

Il y aura une psychologie des systèmes de signes, cette psychologie sera une partie de la psychologie sociale, c'est-à-dire ne sera que sociale. Il s'agira de la même psychologie qui est applicable à la langue. Les lois de transformations de ces systèmes de signes auront souvent des analogies tout à fait topiques avec les lois de transformations de la langue. C'est une observation facile à faire pour l'écriture (quoique ce soient des signes visuels) qui subit des altérations comparables à des phénomènes phonétiques.

[I] Après avoir assigné ce caractère à la langue d'être un produit social que la linguistique doit étudier, il faut ajouter que le langage de l'ensemble de l'humanité se manifeste par une diversité de langues infinie : la langue est le produit d'une société, mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue. D'où vient cette diversité ? Tantôt c'est une diversité relative, tantôt c'est une diversité absolue, mais enfin nous avons trouvé l'objet concret dans ce produit que l'on peut supposer déposé dans le cerveau de chacun. Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent.

La chose donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues, et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues, il doit étendre son horizon autant qu'il le peut.

[II] C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, [par] l'observation de ces langues, il pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier de l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue. C'est ce qu'on peut résumer

dans cette seconde division : la langue. Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues. (III) Il reste cependant à s'occuper de l'individu parce qu'il est clair que c'est bien le concours de tous les individus qui crée les phénomènes généraux. Il nous faut par conséquent jeter un coup d'œil sur le jeu du langage chez l'individu. Cette exécution du produit social par l'individu ne rentre pas dans l'objet que nous avons défini. Ce troisième chapitre fait pour ainsi dire voir les dessous, le mécanisme individuel qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le produit général, mais qu'il ne faut pas mêler, dans l'étude, avec le produit général, qui est à part du produit lui-même.

【8 novembre 1910】 *cf. manuscrit de Saussure p. 333*

PREMIÈRE PARTIE: LES LANGUES

Ce titre s'oppose à celui du second chapitre : la langue [cf. la deuxième partie.]. Il n'y a pas d'avantage à préciser plus et le sens contenu dans ces deux titres opposés s'offre suffisamment de lui-même. Ainsi, quoi qu'il ne faille pas abuser des comparaisons avec les sciences naturelles, il y aurait un sens qui, de même, serait clair d'emblée à opposer dans une étude d'histoire naturelle : "la plante" et "les plantes" (cf. aussi "les insectes" opposé à "l'insecte").

Ces divisions correspondraient assez bien par le contenu même à ce que nous aurons en linguistique en séparant "la langue" et "les langues" ; Il y a des carrières entières de botanistes ou de naturalistes qui se déroulent dans l'une ou l'autre de ces directions. Il y a des botanistes qui classent des plantes sans s'occuper de la circulation de la sève, etc., c'est-à-dire sans s'occuper de "la plante".

Ce qui concerne la langue (et également dans une certaine mesure les langues) nous conduira à considérer les langues par

le côté externe, sans en faire l'analyse interne ; mais ce n'est pas absolu, car dans les langues rentre parfaitement l'étude détaillée de l'histoire d'une langue ou d'un groupe de langues et cela suppose son analyse interne. Dans une certaine mesure aussi, on pourrait dire que la seconde partie (la langue) pourrait se développer dans le titre "la vie de la langue", que cette seconde partie contiendrait des choses ayant une valeur pour caractériser la langue et que ces choses font toutes partie d'une vie, d'une biologie.

Mais il y en a d'autres qui n'y rentreraient pas, entre autres toute la face logique de la langue dépend de données immuables que le temps ou les limites géographiques n'atteignent pas. Les langues, c'est l'objet concret qui s'offre sur la surface du globe au linguiste ; la langue, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de général de l'ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l'espace.

Premier chapitre : DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE.
DIFFÉRENTES ESPÈCES ET DEGRÉS DANS CETTE DIVERSITÉ

Il y a différentes espèces et différents degrés dans cette diversité. La pluralité des formes de langue sur le globe, la diversité de ce qui se parle quand nous passons d'un pays à un autre, ou simplement d'un district à un autre, c'est la constatation primordiale au milieu des faits de langage, c'est celle qu'il est à portée de tout le monde de faire immédiatement.

Nous laissons de côté les hypothèses sur les causes possibles du phénomène. Cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste, soit en général à quiconque. Tandis que la variation de la langue dans le temps échappe à l'observateur, il n'en est pas de même de la variété dans l'espace, celle-ci s'impose.

L'observateur est toujours placé dans une génération dé-

terminée et il ne sait rien au début de ce qu'a pu être la langue pour les générations précédentes. Il n'a pas l'occasion de s'apercevoir de la variation dans le temps ; au contraire, le fait de la diversité géographique dans l'espace s'offre d'emblée et sans autre. Même les tribus sauvages ont cette notion, parce qu'il leur arrive forcément d'être en contact avec d'autres tribus n'ayant pas le même parler, et c'est par là qu'on peut dire que tout peuple prend le mieux conscience de la langue, même placé assez bas dans l'échelle de la civilisation.

C'est le contact avec les alloglosses qui lui ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même. Le vieux mythe de la tour de Babel montre que le problème s'est posé de tout temps : d'où vient que nous ne parlons pas tous de la même façon ?

Remarquons que les peuplades primitives sont enclines à concevoir le fait de cette diversité, et leur conception n'est pas sans intérêt : d'une part, c'est ce qui distingue au plus haut point des autres, des voisins. Ce caractère de la langue, auquel ils sont forcés de faire attention, devient un de ceux par lesquels ils se sentent opposés à une population voisine. Et de quelle façon se représentent-ils la chose ? Comme étant une habitude différente qu'ils assimileront à l'habitude différente de l'habillement, de la coiffure, de l'armement : c'est tout à fait juste. Ça concorde avec ce qui a été dit précédemment.

Ils sont dans le vrai < en rapprochant d'habillement, mœurs, etc. >, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à assimiler cela à la couleur de la peau, à la différence de stature, < jusqu'à comparer avec couleur de la peau, constitution de race, etc. >. Ça c'est de l'anthropologie.

De là vient notre terme "idiome". C'est la langue considéré dans ses caractères spéciaux, dans les caractères qui sont propres à un peuple. Le mot grec *ἰδίωμα* a les deux gens : l'habitude d'une nation, qu'elle soit relative spécialement au parler ou bien

à une habitude quelconque.

Régulièrement chaque peuple donne la supériorité à son parler à lui, et même pour les peuples primitifs, celui qui parle autrement est ordinairement considéré comme bégue. *βαρβαρος* est très probablement le même mot que le latin *balbus*. De même chez les Hidous on dit *mlêchâs* "les bègues", les gens qui ne savent pas parler. Ici nous trouvons un trait général partagé par les nations civilisées : c'est que partout on nourrit sur chaque phénomène de langue des idées fausses ; le fait de parler autrement considéré comme une incapacité de parler, voilà une de ces idées fausses.

Pour la linguistique, c'est bien le fait primordial que la diversité des langues. Il n'y a eu de linguistique que lorsque l'attention s'est portée sur cette diversité qui a donné lieu de plus en plus à la comparaison et de progrès en progrès à l'idée générale d'une linguistique. Il est vrai que les Grecs avaient abordé la langue par un autre bout ; à aucun moment, ils n'avaient accordé une attention suivie au fait de cette diversité de langue, de sorte que lorsqu'ils se mirent au travail, pour des raisons pratiques à l'origine, ils se sont mis à la grammaire.

Sur un seul point en effet les Grecs avaient déjà donné de l'attention à la variété linguistique : ils ont reconnu les différents dialectes qu'ils parlaient eux-mêmes, mais ils ne s'en sont occupés qu'autant qu'ils intéressaient leur littérature.

Il faut placer ici deux observations incidentes.

1) D'abord, pour ce qui concerne ce que nous venons de dire, c'est une occasion de remarquer entre mille la multiplicité infinie des faces sous lesquelles la langue se présente. En effet, il n'y a pas de rapport immédiat entre cet aspect que nous déclarons le premier, *la diversité des langues* et cette autre chose : *la grammaire des Grecs*. A première vue, on se demanderait si les deux choses relèvent de la même science, car la langue est attaquée de

deux bouts différents. Il a fallu bien des circuits pour les joindre.

2) Autre observation : Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne doit-on pas la considérer comme ethniquement diverse ? Cette question est très complexe. L'idée de race a cette différence constatée dans le parler. Sans doute on pourrait aller au-delà de la diversité géographique, mais les rapports entre la langue et l'ethnisme sont beaucoup plus complexes. Dès qu'il est question de la langue comme caractère de race, nous faisons intervenir le principe de variation dans le temps ou de relative résistance à la variation dans le temps ; ce n'est que par la persistance de la langue qu'elle peut être plus ou moins un caractère de race. Déjà à cause de cela on mêlerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes.

Après le fait tout à fait fondamental de la diversité linguistique, le second fait qui frappe, c'est celui de la ressemblance, de l'analogie plus ou moins forte entre deux idiomes, constatation qui est beaucoup plus simple qu'on se figurerait en voyant tout le temps qu'il a fallu pour que quelqu'un s'occupât de grammaire comparée.

Il est curieux de voir que les paysans les plus frustes font beaucoup d'observations à cet égard dans les pays où le patois s'est conservé, observations sur la différence de leur patois avec celui des villages voisins. C'est un fait qui frappe même les foules ; il est vrai que ces observations sont quelquefois très fausses. Il n'y a pas besoin d'être savant pour reconnaître l'analogie entre le français et l'italien d'une part, le français et l'allemand d'autre part.

Les grecs eux-mêmes virent bien que beaucoup de leurs mots ressemblaient à ceux du latin, mais ils ne scrutèrent pas scientifiquement cette observation.

La ressemblance, si elle est trouvée sérieuse, mène à la notion

de parenté, [ou] permet de l'affirmer. Parenté suppose généalogie, filiation et par là retour dans le passé vers une source ; une idée d'origine et d'origine commune se mêle alors immédiatement à celle de la ressemblance une fois qu'elle a été contrôlée. C'est pourquoi il est impossible de démêler de suite la parenté dans tous ses détails ; puisqu'il faut recourir à un principe antérieur, nous avons forcément une étude devant nous et nous voulons seulement dire que le fait, que le principe de la parenté est posé. Les différents groupes parents pourront être appelés des familles de langues.

A leur tour, ces familles pourront être comparées entre elles, mais on arrivera à une limite qui apparaît comme infranchissable ; après avoir fait des groupes plus ou moins considérables, nous atteindrons une limite au-delà de laquelle aucune analogie, aucune parenté n'est plus statuable.

Nous avons donc deux choses : 1° diversité dans la parenté, 2° diversité hors de toute parenté reconnaissable.

Quelle est la situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité ? En ce qui concerne la diversité absolue sans parenté reconnaissable, le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve devant un nombre énorme de familles de ce genre, c'est-à-dire de familles irréductibles les unes aux autres.

1°) Y a-t-il à espérer que l'on finira par franchir ces limites absolues ? Y a-t-il à compter qu'elles doivent plus tard cesser d'être absolues c'est-à-dire que des familles qui ne semblaient offrir aucune provenance commune nous apparaissent comme en ayant une ? Quoique les essais faits dans ce sens soient fort nombreux, il y en a auxquels on n'a jamais renoncé ; encore récemment des tentatives ont été faites pour jeter un pont entre la famille sémitique et la famille indo-européenne.

Un linguiste italien Trombetti a essayé de montrer dans un ouvrage récent que toutes les langues du globe ont une parenté finale les unes avec les autres. Mais dans tout essai de ce genre,

et sans rien préjuger, il faut avant tout se souvenir du fossé très grand entre ce qui peut être vrai et ce qui est démontrable. En jetant les yeux sur la façon dont s'opèrent les changements des langues, on voit que, même si la parenté de toutes les langues du globe serait un fait vrai, il serait mathématiquement impossible de le démontrer, tant les changements survenus sont grands. Il n'y a pas à espérer qu'on puisse franchir ces limites absolues.

2°) Une fois deux familles de langues irréductiblement séparées ainsi, tout travail de rapprochement, de comparaison est-il supprimé pour le linguiste ? Non ; toute comparaison pour établir des liens historiques est en effet supprimée, mais il reste un intéressant terrain de comparaison entre langues n'ayant aucune parenté visible, aucune origine commune : c'est le travail de comparaison de l'*organisme grammatical* < comparaison des différents contrats possibles entre pensée et langue >. Il est possible que des langues nullement parentes réalisent un mécanisme grammatical tout à fait semblable.

Toute différente est l'étude au sein des groupes reconnus comme liés par une parenté et entre les groupes non parents au sein des familles reconnues, et quand même on ne dépasserait point cet objet, le champ est immense. Dans chacun de ces groupes se présentera alors le fait qui est impossible, bien entendu, d'un groupe à l'autre : le fait du degré de diversité. Outre l'analogie qui est facile à constater, il y aura toute une échelle dans la diversité. Le grec et le latin peuvent passer pour être plus voisins l'un de l'autre qu'ils ne le sont réciproquement du sanscrit par exemple. Et ainsi de suite, en descendant jusqu'à ce qu'on appelle *les dialectes*.

Mais en prononçant ce mot, nous ajoutons tout de suite qu'il ne faut attacher aucune idée absolue au terme de "dialecte" par rapport à celui de langue. Il n'y a aucun point précis où inter-

viennent le nom de dialecte au lieu du nom de langue. Nous verrons comment ce qui est d'abord dialecte arrive à une différence suffisante pour qu'on puisse l'appeler "langue". A aucun moment, il n'y a à établir dans l'échelle des crans absolus qui demanderont le nom de dialecte plutôt que celui d'idiome.

Différents faits compliquent souvent les formes où se présente cette diversité géographique. Ce chapitre est intercalaire, il tient du précédent et du suivant. Nous pourrions l'intituler :

【Note manuscrite de Saussure du 8 novembre 1910】

Premier chapitre : DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE.

Elle est le premier fait offert à l'attention. Différentes espèces et degrés de cette diversité.

La pluralité des formes de langue < sur le globe >, la diversité de la langue quand nous passons d'un pays à un autre, ou d'un district à un autre, c'est là pour ainsi dire la constatation primordiale, celle qu'il est à la portée de tous de faire immédiatement.

Ne mêlons pas provisoirement à la chose la préoccupation de ses causes possibles, prenons-la telle qu'elle se présente. Je dis que cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste, soit en général à quiconque. Tandis que la variation de la langue dans le temps échappe forcément d'abord à l'observateur, il est impossible que la variations dans l'espace lui échappe. Nous ne viendrons que plus tard à cette variation dans le temps, et nous verrons qu'elle n'est pas séparable au fond de celle dans l'espace ; mais c'est seulement la seconde, je le répète, qui est immédiatement donnée. L'observateur est placé dans une génération déterminée, et il ne sait rien au début de ce qu'a pu être la langue avant lui ; il n'a donc pas l'occasion de s'apercevoir [...]. Au contraire [...]. Même les tribus sauvages [...]. Et c'est par là, peut-on dire, que tout peuple même si bas prend

conscience de la langue.

Contact avec les alloglosses... Le vieux mythe de la tour de Babel montre que problème [...]. Le paysan le plus fruste parlant patois vous [...].

Remarquons en passant sous quelle forme les peuplades primitives sont enclines à concevoir [...], elle n'est pas sans intérêt. D'une part c'est ce qui distingue d'autres vies [...].

< la langue, les langues >

Comme il a été indiqué, nous divisons notre cours en trois parties, et le titre des deux premières parties ne diffère que par un singulier ou un pluriel : première partie : Les langues, deuxième partie : La langue. Cette différence suffit en réalité à marquer < sans équivoque > (presque rigoureusement, implicitement) ce que doit être la différence du contenu entre les deux parties. < L'une sera une sorte de généralisation de l'autre. > Il n'est pas utile, comme on le croirait peut-être, ni < prudent de vouloir > mieux expliquer l'opposition d'emblée, par exemple en opposant 1° Les langues, 2° La vie de la langue.

< En effet > nous serions < réellement > (fort) téméraires, < au moins > à mon < estimation > (avis), en sous-entendant par un titre que les choses qui ont une valeur générale pour caractériser la langue fassent toute partie d'une *vie*, d'une *biologie* < ou d'une histoire à écrire sur > cet organisme : il y en a beaucoup qui < offrent > (affectent) cet aspect (il y en a beaucoup qui peuvent être biologiques), voisin des phénomènes de la vie, ou des < phénomènes > de l'histoire, mais il y en a d'autres qui ne rentreraient point dans ce cadre, entre autres toute la face logique (les bornes logiques) de la langue dépend ou peut dépendre de données immuables que les accidents du temps et du lieu (de l'espace) géographique n'atteignent pas.

< Et ainsi un titre comme la "vie de la langue" se trouverait

fort mal choisi, comme trop précis, et par conséquent trop restreint. > Lors même que ce ne serait qu'une opinion, on voit qu'il y a tout lieu de ne rien vouloir trancher par les titres < mêmes > : *Les langues*, c'est l'objet concret qui s'offre à la surface du gobe au linguiste. *La langue*, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de ses observations sur l'ensemble des langues, à travers le temps et à travers l'espace.

C'est un caractère ; et habillement, coiffure, armement. Voilà qui n'est pas mal : < habitude, > pas couleur de la peau, stature.

ἰδιωμα a les deux sens.

Maintenant il faut ajouter que régulièrement et bien entendu chaque peuple donne la supériorité à son idiome même : bègues — *βάββαρος*, méchas. Ici trait général, même les plus civilisés nourrissent sur chaque phénomène dans langue ordinaire la conception la plus contraire au bon sens.

Pour la linguistique elle-même [...]

Il n'y a eu de linguistique que lorsque [...]

La grammaire analyse interne [...]

Les Grecs, [...] *διάλεκτοι*

Observation incidente : protéiforme. Peu de rapport (aspect) entre la grammaire et la différence des langues.

Autre observation. Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne se donne[-t-elle] pas aussi comme différenciant les ethnismes ? Beaucoup plus complexe. Ethnique=principe de variation dans le temps, ou de relative résistance à la variation dans le temps. Donc, déjà au nom de cela, on mélerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes.

< parenté fonctionnelle >

La seconde grande constatation, après le fait de la diversité : analogie plus ou moins forte, ressemblance ou dissemblance plus

ou moins forte. Constatation qui est beaucoup plus simple qu'on ne se l'imaginerait en voyant combien la grammaire comparée a tardé.

— Le paysan le plus fruste... Il est curieux de...

— Non seulement dialectes, mais : italien et français.

Les Grecs virent bien que le latin contenait une foule de [...]

A quoi aboutit cette observation traitée scientifiquement ? Ressemblance si elle est trouvée sérieuse : *parenté*. Parenté suppose généalogie, donc retour dans le passé vers une source. C'est pourquoi il est impossible de la démêler de suite dans ses détails : seulement le principe. (Dialecte et langue, aucune démarcation) Familles de langues à leur tour comparées, ces groupes [...] Limites infranchissables.

Deux grands cas : Diversité dans la parenté

Diversité sans parenté reconnaissable.

Situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité.

Le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve en fait devant un nombre énorme de familles irréductibles les unes aux autres, parfaitement isolées les unes vis-à-vis des autres.

1° Y a-t-il à espérer qu'on franchisse [ces limites absolues] Sémitique — indo-européen. Trombetti.

Démontrable et vrai.

2° Toute comparaison est-elle interdite ? Toute comparaison historique, oui, mais non toute comparaison sur l'organisation grammaticale.

【11 novembre 1910】

Chapitre II: DE DIFFÉRENTS FAITS QUI PEUVENT ENTRECROISER LE FAIT DE LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE.

Nous avons supposé à cette diversité sa forme la plus simple

parce qu'en effet les complications ne sont pas essentielles pour le fait général. En effet, nous avons parlé d'une diversité linguistique par région, comme si le fait correspondait à une diversité de territoire seulement.

Il est vrai qu'il n'y a rien de positivement à reprendre dans une telle donnée, car d'une manière ou d'une autre, c'est bien toujours à une différence de lieu que remonte une différence de langue. Mais la langue se transporte avec les hommes et l'humanité est très mouvante. Ainsi ce fait de la coexistence de langues diverses sur un même territoire n'est nullement exceptionnel. L'unité de langue que nous avons supposée comme réciproque dès qu'il s'agit d'une certaine étendue, cette unité se trouve très souvent démentie dans le fait. C'est à cette réalité qu'il faut au moins donner une mention, quand même il sera permis d'en faire abstraction dans le chapitre ultérieur comme dans le précédent.

On ne parle pas du mélange des idiomes, car il s'agit là d'un phénomène linguistique qui atteint intérieurement la forme de langue. On n'entend pas non plus, bien entendu, le cas où deux idiomes se trouvent coexister dans les limites politiques d'un pays, tout en étant séparés territorialement ; c'est le cas de la Suisse.

On ne parle que du cas où les idiomes sont à la fois distincts et superposés territorialement l'un à l'autre, vivant l'un en face de l'autre. Ce cas, en apparence anormal, constitue un fait courant à travers l'histoire. C'est de deux ou trois manières assez diverses que nous assistons à l'importation sur le même territoire de deux ou plusieurs idiomes concurrents et souvent l'histoire ne permet pas même de dire de quelle manière se sont créés ces liens de coexistence. Le plus souvent, il s'agit de la langue des colonisateurs ou des dominateurs étrangers d'un pays qui se superpose à langue des habitants autochtones. Ainsi au Transvaal, on parle des dialectes nègres, le holladais, l'anglais, ces deux derniers

par colonisation. On parle l'espagnol au Mexique, etc.

Ce n'est pas seulement les cas de notre époque ; déjà dans l'antiquité cela se produisait et il s'est produit dans toutes les époques. Sur la carte présente de l'Europe nous voyons que l'Irlande est un pays où il se parle celtique et anglais, avec beaucoup d'habitants qui parlent les deux langues.

En Bretagne (française), on parle le français et le breton. Dans la région basque : le basque, l'espagnol, le français. En Finlande : le suédois, et le finnois, puis le russe. En Courlande et Livonie : le russe, l'allemand et le letton (les colons allemands arrivés au moyen âge sous les auspices de la ligue hanséatique).

En Lithuanie : le lithuanien, le polonais et le russe. Dans la province prusienne de Posnanie, on parle polonais et allemand. En Bohême, coexistence entre le tchèque et l'allemand.

En Hongrie, la coexistence des langues est telle que seuls les habitants peuvent dire quelle langue on parle dans tel ou tel village. (en Transylvanie) : magyar, roumain, croate, allemand. En Macédoine, coexistent toutes les langues possibles : turc, bulgare, serbe, roumain, grec, albanais.

Souvent la coexistence des langues reste plus ou moins localisée, répartie sur territoire, par exemple entre ville et campagne. Mais la localisation n'est pas toujours nette.

Quelquefois concurrence pas amenée par peuple plus fort ; ainsi on voit des populations nomades élire domicile dans un pays. Ainsi les Tziganes sont fixés particulièrement en Hongrie et forment villages compacts. Or c'est < probablement > une population de l'Inde venue on ne sait quand. C'est un cas en dehors de conquête et colonisation. Aussi dans le sud de la Russie et dans la Dobroudja, il y a au milieu d'un pays roumain des villages tatars éparpillés.

La carte linguistique de l'Empire romain, si nous l'avions, nous offrirait des exemples semblables de langues coexistantes et

même nous y trouverions des choses plus étonnantes encore. Par exemple, un cas simple : que se parlait-il à Naples, et dans la région avoisinante, vers la fin de la république ? Il s'y parlait sûrement : 1°) l'osque (cf. inscriptions de Pompéi qui sont en partie osques) 2°) le grec (langue de la colonie eubéenne de Naples) 3°) le latin 4°) l'étrusque (par conquête) ; [qui] avait régné dans la même région avant l'arrivée des Romains.

A Carthage, on parlait le latin depuis une certaine époque, la langue punique (phénicienne) survivait, — si bien qu'en 700 les Arabes reconnurent là un parler parent du leur. Et le numide était certainement répandu dans la région. Dans l'antiquité les régions avoisinant la Méditerranée, où ne se parlait qu'une seule langue, étaient peu nombreuses.

Les langues littéraires. La langue de beaucoup de pays est double dans un autre sens et en vertu d'un autre genre de phénomènes. C'est la superposition d'une langue littéraire à la langue naturelle de même source, toutes deux vivant l'une vis-à-vis de l'autre. Ce phénomène est lié à un certain état de civilisation, mais il se répète presque infailliblement si les circonstances politiques s'y prêtent.

Une langue littéraire pourra mériter tantôt ce nom, tantôt un autre (langue officielle, langue cultivée, langue commune, — *κοινή* des Grecs). Il s'agit finalement du même fait : besoin d'avoir un instrument, dont la nation entière puisse se servir.

Dans une langue naturelle, il n'y a que des dialectes ; une langue laissée à elle-même est vouée au fractionnement indéfini. Mais beaucoup de besoins conduisent alors à choisir un certain dialecte existant dans cette pluralité, qui sera le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble, dialecte que désigne telle ou telle circonstance. Ce sera le dialecte de la province la plus avancée en civilisation, celle qui a le pouvoir, celle qui est

le siège d'une autorité, d'un gouvernement, ou d'une cour princière.

Ce dialecte devenu langue littéraire reste rarement pur, devient composite, avec apports d'autres provinces. Mais en général, il est possible de reconnaître son lieu d'origine. C'est ainsi que le français représente le dialecte de l'Île de France.

Comme les autres dialectes persistent, il s'ensuit que le pays devient tout naturellement bilingue et beaucoup d'individus sont bilingues ; ils parlent leur idiome local (patois) et le dialecte choisi comme langue générale. C'est le cas en France (Savoie, etc.). Le français est une langue importée à Marseille, Genève et Besançon.

Il en est de même en Allemagne, où se conservent mieux les dialectes locaux, tandis qu'en France, ils tendent à disparaître. Aussi en Angleterre, où se conservent les dialectes locaux. En Italie aussi, à Naples on ne comprend une pièce donnée en dialecte milanais.

Le fait s'est passé pour le grec qui peu à peu a développé un dialecte reposant sur l'ionien : la *κοινή*. Les inscriptions grecques nous révèlent une foule de parlars locaux, pas analogues à la *κοινή*. On croit pouvoir distinguer aussi une langue officielle babylonienne. Ce fait est inséparable d'un certain degré de développement.

Mais la langue générale suppose-t-elle forcément l'écriture ? La langue homérique est une langue poétique, une langue de convention, destinée à être comprise d'un plus grand cercle de gens. Or à cette époque, on usait très peu de l'écriture. Dans la suite, nous ne nous embarrasserons plus de ces cas.

Que se parle-il pour nous à Bruxelles ? Ainsi pour nous, nous compterons Bruxelles dans pays flamand, parce que cette ville est dans la région flamande de la Belgique. Le français est importé et est pour nous inexistant. A Liège, il est importé comme à Genève. Nous ne considérerons que ce qui s'est développé en

dehors de la langue littéraire. De même tout le nord de l'Allemagne (Berlin) est pour nous une contrée bas-allemande bien qu'on y parle le haut-allemand. Nous nous plaçons devant la diversité géographique dépouillée des faits secondaires, dépouillée de l'état extérieur actuel. Nous aborderons le procédé de genèse de la diversité géographique.

【15 novembre 1910】

Chapitre III: LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE ENVISAGÉE AU POINT DE VUE DE SES CAUSES.

Nous avons vu que ce fait de la diversité géographique était celui qui frappe tout d'abord. Comment les choses se passent-elles pour que ce fait se produise [?] Si nous nous plaçons en premier lieu devant la diversité absolue, nous sommes en face d'un problème : l'irréductibilité des langues du globe. C'est un problème qui est placé sur le terrain spéculatif, qui nous transporte dans des périodes inaccessibles et qui touche à d'autres questions : l'origine du langage. Nous laisserons ce problème de côté.

Il en est autrement en second lieu de la diversité dans la parenté. Nous sommes placés ici sur le terrain de l'observation. Il nous est donné d'assister à la production de cette diversité et nous pourrions donner des résultats certains. Nous pouvons voir comment s'est créée par exemple la diversité du français et du provençal, du français et de l'espagnol.

[§1] On peut envisager (1°) le cas où une langue ayant été transportée à distance aura pris un développement particulier dans son nouveau foyer. (Ainsi le cas de l'anglo-saxon à l'origine identique au germanique continental — ou le cas du français du Canada, etc.) — en un mot le cas de la discontinuité géographique. Ce phénomène ne peut être amené autrement que par émigration. Ainsi le roumain, qui est le résultat d'un isolement (le rameau

roumain est enclavé dans des langues slaves). Nous verrons que la discontinuité ne crée pas un cas théorique vraiment important. Il est fort malaisé de juger des conditions de l'isolement, de juger l'influence exacte de l'isolement. Mais il peut paraître plus net d'avoir deux morceaux bien nettement localisés sur la carte et nous nous placerons devant un de ces faits.

[2°] Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique, on relèvera des différences survenues entre l'idiome placé d'un côté de la mer et le rameau qui s'en est détaché, maintenant séparé par la distance. Ces différences seront de tout ordre ; il est assez juste de les classer en différences de vocabulaire ou lexicologiques (de mots différents), différences grammaticales et différences phonétiques (ou différences de prononciations).

Dès le début remarquons qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté qui se modifiera et que l'autre restera immobile, et ce n'est pas non plus l'inverse. Mais il arrivera que pour chaque détail, ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre < ou tous les deux > qui aura innové et cela suffit pour faire la différence.

A ①	A ②	A ③
A ④	B ⑤	B ⑥

Il serait vain de croire qu'on ait à étudier la particularisation de l'idiome de l'île ; mais il faut étudier la différence, < la particularisation > des deux. Dans les choses phonétiques, il y a tel cas où le parler géographique de l'île (anglo-saxon) a innové ; ainsi *a* a pris le timbre *ä* (*Mann* → *Men*). Ici, c'est la colonie qui a innové. Ailleurs c'est le contraire, les Anglais conservent le son *þ*, ① qu'ils marquent *th*, tandis que toute l'Allemagne l'a transformé en *d*. C'est le continent qui a innové. De même pour le *w* anglais, le son primitif est resté dans l'île, tandis que les Allemands en ont fait *v* (*Wind*).

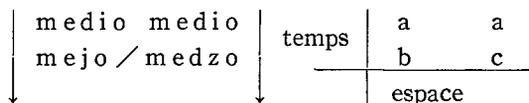
wife < primitif > = Weib

Qu'est-ce qui a créé ces différences ? Est-ce que c'est la

différence de lieu (la distance dans l'espace) ? Nous sommes portés à nous le figurer. Mais il suffit de réfléchir pour voir que ces différences ne sont amenées que par le temps. Changement implique temps écoulé. Les Saxons et Angles, au lendemain de leur débarquement, parlaient la même langue qu'ils parlaient la veille sur le continent.

C'est par une sorte de figure de langage que nous mettons séparation sur le compte du fait géographique. Comme le facteur temps se trouve des deux côtés, nous le supprimons par abréviation et nous nous laissons prendre aux expressions dont nous nous servons. Il faut dire plus, c'est uniquement le temps qui a agi pour produire la différence.

Ainsi *mejo* / *medzo*, voilà que différence géographique. On n'a jamais passé de *mejo* à *medzo* ou inversement de *medzo* à *mejo*. Mais où a-t-on passé de l'unité à la diversité ? Il faut rétablir un primitif *medio*. Le passage s'est fait de *medio* à *mejo*, et de *medio* à *medzo*. Cela nous donne le schéma de différenciation géographique :



Ce schéma va dans deux sens : il y a deux axes. L'axe vertical est celui du temps, l'axe horizontal est celui de l'espace.

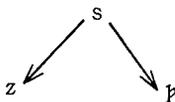
Lorsque nous sommes devant la différence géographique, nous ne saisissons que le produit d'un phénomène, son résultat, mais le phénomène est ailleurs.

C'est comme si nous voulions juger d'un volume par une surface. Il faut avoir la profondeur, l'autre dimension. On voit que le phénomène n'est pas dans l'espace mais entièrement dans le temps. La différence géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps. La différence géo-

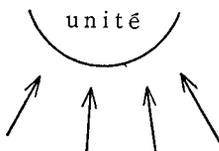
graphique est réductible directement à une différence de temps et doit y être réductible. Le phénomène doit être classé dans la colonne du temps. Même erreur que quand on dit qu'un fleuve monte, comme si l'eau montait du fond à la surface, au lieu de couler.

Note-Remarque. On dira : Cependant n'est-il pas naturel de supposer que ce sont les différences de milieu (différences comme celles du climat, des habitudes, que crée le genre de pays : montagne, mer) qui ont pu influencer et ne supprimons-nous pas un peu légèrement cette influence de la diversité géographique ?

Peut-être y a-t-il là certains rapports, des actions de ce genre, mais elles sont à classer dans les impondérables, très vagues, insaisissables à définir pour le moment. Peut-être le mouvement déterminant dans tel ou tel sens peut être mis au compte du milieu, mais on ne peut jamais prévoir le sens que prendra telle ou telle différence.



Mais il reste que sur chaque point géographique il n'y a d'autre modification que celles du temps. La différence géographique appelle l'idée d'unité. Où se trouve cette unité ? Elle se trouve dans le passé, à moins de la laisser toujours abstraite.



Par cela nous sommes transportés sur un domaine que nous ne prévoyions pas pour le moment. Au lieu de différences géographiques nous avons des différences évolutives. L'évolution de

la langue est une des grandes parties de la linguistique. Différence géographique n'est qu'application particulière des faits d'évolution ; elle doit s'y résoudre complètement. Mais ce qu'il y a de plus important à dire sur la combinaison de la géographie et de l'histoire est en dehors du cas précédent. Il nous faut voir le cas normal : l'évolution dans la continuité géographique.

[18 novembre 1910] *cf. manuscrit de Saussure p. 349*

[§2] L'évolution dans la continuité géographique : Cas à considérer comme le cas normal et le cas central.

Considérons maintenant une surface continue où à un moment donné règne le même idiome, en supposant une population sédentaire. Ainsi le territoire de la Gaule pris vers 250, à un moment où le latin est solidement établi. Ce territoire peut être regardé comme ayant langue uniforme.

Premier fait certain et regardant le temps seul : on peut affirmer en toute sérénité que cette langue ne sera plus identique à elle-même au bout d'un certain laps de temps. D'où le savons-nous ? Parce que c'est l'expérience universelle qui nous permet de le faire. N'importe quel exemple confirme ce fait.

Pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le mouvement dans le temps ; rien ne peut l'arrêter, il est inévitable. Mouvement plus ou moins rapide ou accentué. Peut-être que les périodes de guerre, de crises nationales arrivent à accélérer le mouvement, mais c'est indifférent pour le principe. Ces causes ne peuvent que précipiter le mouvement.

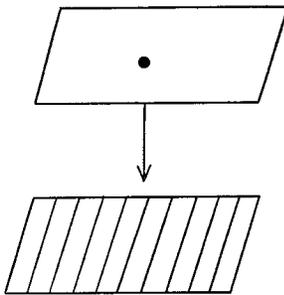
Le fait de ce mouvement continu nous est souvent voilé, parce que nous ne voyons d'abord que les langues littéraires, qui sont les premières qui se présentent à l'esprit.

En effet, toute langue littéraire une fois qu'elle a réussi à se former offre des garanties pour sa conservation, en vertu de

certaines circonstances (dépendance de la langue écrite, fixée par l'écriture). Cela ne peut nous renseigner sur le mouvement de la langue vivante.

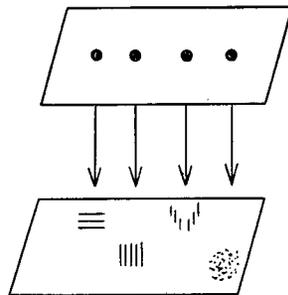
De même que la langue littéraire est un produit superposé à la langue vulgaire, elle est soumise à d'autres conditions. Nous nous plaçons pour le moment uniquement devant le développement libre, dégagé de canon littéraire.

Il faut ajouter comme deuxième point et fait certain que la forme de la langue ne sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire. Il faut opposer ces deux degrés des faits que nous reconnaissons.



cas inconnu

(évolution dans le temps avec résultat identique sur tous les points du territoire)



cas réel

(évolution dans le temps avec résultat divers sur la surface ; résultats divers d'endroit en endroit)

Le temps même, réduit à un seul point, produira des modifications. Les changements n'en sont pas moins, comme nous l'avons vu, uniquement à rapporter au temps.

Il faut aborder un second point de vue : comment débutera et comment se dessinera la variété qui peut aboutir à la présence d'innombrables formes dialectales ? Ce point peut sembler plus simple qu'il n'est.

Le changement sur chaque point se fera : 1°) Par innovations

successives, précises, constituant autant de détails qu'on peut définir. On peut distinguer les éléments petits ou grands, éléments qui peuvent être très divers. Dans l'ordre morphologique : *gëbames, gebamés* [sic] ou bien dans l'ordre phonétique $s > z$.

2°) En second lieu, chacune de ces innovations aura tout naturellement ce qu'on appelle son aire, c'est-à-dire s'accomplira sur une somme de territoire déterminée.

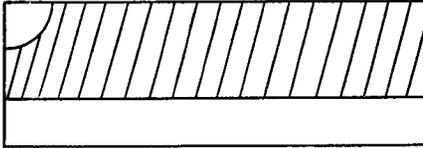
De deux choses l'une : ou bien a) elle couvrira tout le territoire et ce cas, qui est peut-être le plus rare, tout en modifiant la langue, ne crée rien qui prépare une différence, ou bien b) l'aire ne comprend qu'un territoire limité, c'est le cas le plus fréquent. C'est là le nœud de tout ce qui regardera les différences de dialectes. Chaque événement aura son ère[aire].



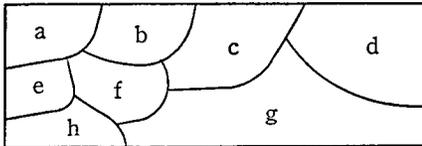
Ainsi en Gaule grand phénomène des *a* placés en syllabes atones comme *porta* devenant *e* muets (*porta* > *porte*). Cette innovation ne porte pas sur toute la région rhodanienne (*fenna* — une femme).

Cette aire ne peut être déterminée d'avance. On ne peut que constater quelle a été l'aire envahie. En fait, comme elles < (les aires) > forment des dessins fort divers, elles forment des superpositions dans la carte fort compliquées. Il peut arriver que juste un angle soit épargné. Ainsi si nous prenons le changement du latin *ca* en *tša, š* en français (le *chant* de *cantus*, le *char* de *carrus*), ce fait occupe tout le nord de la France mais pas le sud. Cependant l'extême angle nord-ouest (dialects picard, Normandie) n'en a pas été touché (vacca-vaque). De là est venu le mot français *cage* (au lieu de *chage*) et *rescapés* (catastrophe de Cour-

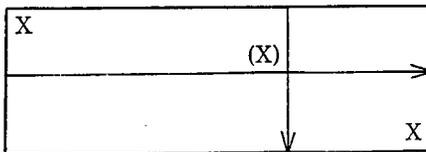
rières) au lieu de *reschappés* :



En entendant par *dialects* série de types linguistiques fermés, déterminés, circonscrits, cela va-t-il fonder des dialectes correspondant à des régions distinctes ? Est-ce des dialectes que nous aurons comme résultat ?

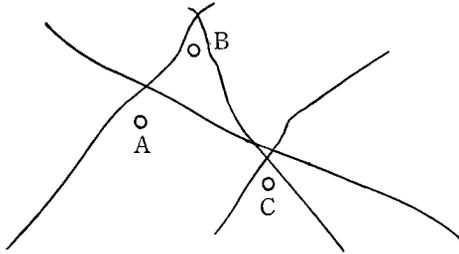


Ce sera très simple comme cela. Mais la notion de dialecte est battue en brèche. Nous sommes obligés de lui substituer une notion plus compliquée, depuis études des aires de chaque phénomène. Ce sera donc très trouble. Mais voici ce qu'on pourra dire : au bout 500 ans ou 1000 ans par exemple, les deux extrémités du territoire ont toute chance de ne plus se comprendre. Mais en revanche, étant pris un point quelconque, dans ce point on cesse de ne pouvoir s'entendre avec toute la région environnante.



Un voyageur allant d'une extrémité à l'autre, mettant chaque jour au point son dialecte, ne rencontrerait que de faibles modifications sur sa route et passerait insensiblement dans la langue qu'il ne comprendrait plus.

Voici quelques localités et en allant de l'une à l'autre on franchira certaines frontières indiquant quelques caractères nouveaux. Mais la somme totale des caractères, < des innovations, > ne varie jamais extrêmement tant qu'on ne va pas trop loin du centre.



Revenons à observation géographique pure (c'est par là qu'il a fallu commencer). Se plaçant dans un village déterminé, on relèvera certaines particularités. Chacune de ces particularités sera retrouvée dans les localités voisines mais sans qu'on puisse jamais dire jusqu'à quelle distance.

Ainsi à Douvaine, on remarque le *d* dans un mot comme *denva* (Genève). Je puis aller dans les deux directions en France et jusqu'en Valais, mais si je traverse le lac, je trouve à la place *dz*. Il ne faudrait pas croire qu'on a affaire à un seul et même dialecte d'un côté du lac. On dit pour *deux* à Douvaine : *dauë* [sic, *daïe* selon S. et J.], déjà au pied du Salève : *d'üe*. Certains phénomènes sont très vastes, tandis que d'autres sont fort circonscrits.

Ce qui en résulte : nous pouvons tracer des frontières nettes de caractères dialectaux, mais pour tracer les frontières d'un dialecte, c'est impossible. « Il y a des caractères dialectaux, il n'y a pas de dialectes », a dit Paul Meyer, de l'Ecole des Chartes.

【Note manuscrite de Saussure du 18 novembre 1910】

Formation de la diversité dans la continuité géographique.

Nous nous plaçons en face d'une étendue de territoire primitivement parfaitement unilingue, ou pouvant passer pour telle. Et en supposant d'ailleurs une population fixe < et sédentaire pour tout le territoire >. On peut prendre pour type le territoire de la Gaule vers 200, ayant en effet une langue pouvant être regardée comme uniforme à ce moment d'un bout à l'autre en suite de l'assimilation romaine, le latin parlé à Trèves, à Tours ou à Toulouse, Genève, Marseille, ayant été un moment identique.

Premier fait certain, et regardant le temps seul. < Placés en face de la page blanche qu'elle est [...] > Au bout d'une période plus ou moins longue, par exemple 500 ans, ou beaucoup moins, on peut prédire, en dehors de tout autre fait < s'ajoutant secondairement >, que cette langue ne sera plus < la même > identique à elle-même, < en la prenant à > l'autre < extrémité > (bout) de cette période de temps.

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu (prenez une . . .), c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps. Mouvement qui se fait de façon diverse et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver : peut-être que les périodes agitées par des guerres, par des troubles civils, par des crises nationales arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu ; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain < intervalle > (parcours), et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent < quelquefois > précipiter le mouvement ; il suffit qu'il existe imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance.

La fait de ce mouvement < continuuel > < nous > est souvent

voilé à vrai dire par les langues littéraires, langues qui se trouvent être les premières ou même les seules auxquelles notre pensée se reporte.

En effet toute langue littéraire, < une fois qu'elle a réussi à se former quelque part, > est relativement immobile, en tout cas n'est pas propre à nous faire sentir à quel point la langue vraie, la langue librement vivante au sein d'une masse sociale, est une matière qui se modifie en fonction du temps.

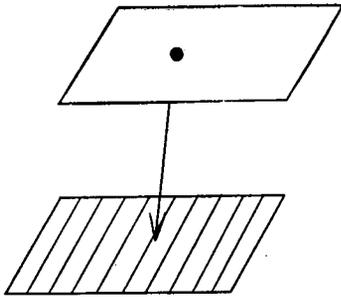
La présence de ces langues littéraires a été signalée précédemment dans notre cours, comme représentant un produit *géographiquement superposé* à l'autre, géographiquement superposé à la langue naturelle. De même qu'il lui est géographiquement superposé, de même il se meut dans d'autres conditions de vie, et nous n'avons en vue que les conditions de vie du produit naturel.

Les *causes* pour lesquelles les langues littéraires résistent plus ou moins à la tendance au changement générale dans la langue, < ou n'y participent pas pleinement, > nous les considérerons ailleurs. Il ne s'agit ici, comme déjà précédemment, que de mettre nettement à part le cas de langue littéraire — et ainsi, < cela dit, > nous nous replaçons devant le carré

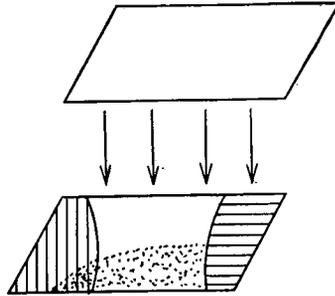


représentant une surface linguistique < *unilingue* > livrée *librement* aux forces (influences) agissant en elle.

Nous avons posé comme premier point que la langue ne serait plus la même au bout d'un temps déterminé. Et il faut ajouter immédiatement comme second point, non moins certains que le premier, qu'elle ne se sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire. [voir la figure ci-dessous]



Cas inconnu. Evolution (Modification) dans le Temps <qui donne> (ayant) le même résultat sur tous les points du territoire.



Cas <réel et se vérifiant sans exceptions comme inévitable>. (Cas à considérer comme inévitable, infaillible.) <Évolution> (Modification) dans le Temps <s'accompagnant de modification> diverse d'endroit en endroit.

On voit < aussi > (tout de suite) la vérité de ce que nous disions, c'est que la modification reste une chose relative au temps < seul >, malgré qu'elle soit différente dans l'espace. Le temps, même réduit à un seul point de l'espace, produira modification. Au contraire l'espace, sans le temps, est incapable d'en produire aucune. La différence géographique n'est que la projection de changements dans le temps, n'est jamais (absolument rien) à considérer, quand on veut l'expliquer, que verticalement et non horizontalement dans la figure.

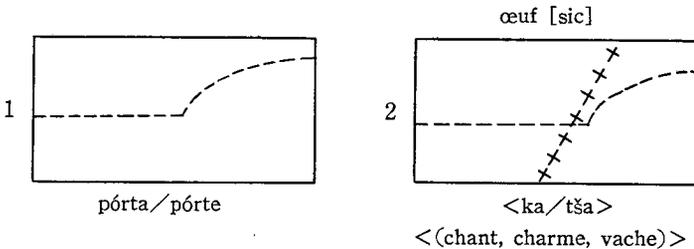
Mais il faut < aborder à un second point de vue > (reprendre plus en détail) ce qui vient d'être indiqué très < sommairement > (généralement) pour commencer. Comment < débutera, comment se dessinera [...] > (se manifestera) la variété qui abouti à d'innombrables dialectes ? Ce point est très [...] (Est-ce que comme Minerve [...]) (Pas de dialectes, surtout des caractères dialectaux.)

Dialectes aires

COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE (III) DE SAUSSURE (KOMATSU)

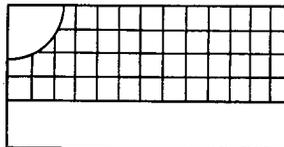
1° Par innovations < successives > précises, constituant autant de détails spécifiables. Par exemple dans l'ordre morphologique *gëbamés gëbam(és)*, dans l'ordre phonétique, tel changement $s > z$, etc.

2° Chacune de ces innovations < aura ce qu'on appelle son *aire*, *area* > de deux choses l'une : ou bien couvrira tout le territoire, s'accomplira partout. Ce sera le cas le plus rare, et ce cas, naturellement, tout en modifiant la langue par rapport à l'état de départ, ne crée pas de différence intérieure, de différence géographique. Ou bien, au contraire, et le plus souvent, territoire limité, *aire* (*area*) d'un phénomène d'innovation. Et c'est là le nœud de toutes les formations de dialectes, et de toute différence géographique :



< ~~est~~ Cette aire ne peut être déterminée d'avance par rien, pas par province et pas la même pour chacune, seulement continuité. >

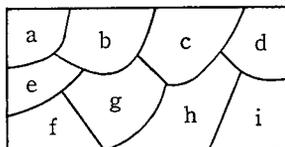
Aires différentes, dessin tout à fait vain ;



Question : Cela va-t-il former des *dialectes*, c'est-à-dire une série de types linguistiques fermés, correspondant à telle province,

avec des frontières nettes dans tous les sens :

Voilà ce qu'il serait grandement imprudent de dire, et nous verrons au contraire combien la notion de dialecte est précisément battue en brèche, depuis qu'est devenu clair le fait des innovations ayant chacune son aire libre.

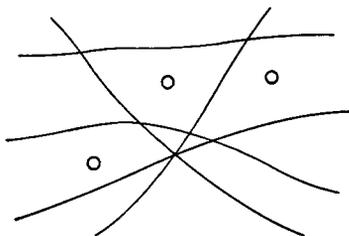


Donc, nous nous garderons bien de formuler le résultat d'avance d'une façon trop précise, et surtout de parler de dialectes, mais voici ce qu'on pourra dire : (Au début on peut traverser tout le territoire)

Au bout de < 1000 > (500) ans, deux extrémités ne se comprennent plus. Mais — étant pris un point quelconque, on peut aller dans toutes les directions.



< Mais on peut traverser en ne remarquant tout le temps que changements insensibles, > parce que la somme des innovations ne varie que partiellement.



Moment venu, pour pouvoir mieux nous rendre compte de la nature des faits qu'on relève, de prendre la chose par un autre bout ; de revenir à l'observation *géographique*. Car c'est par des observations géographiques qu'il a été fait la lumière en linguistique sur ce grand fait de la différenciation dialectale. (Forcément, il faut observer d'abord le résultat de l'action du temps.) Se plaçant sur un point quelconque (français), dans un village déterminé, on relèvera particularités. Chacune de ces particularités, certain qu'elle se retrouvera en avançant sur la carte, mais impossible de prévoir jusqu'à quel point.

< Douvaine >

【22 novembre 1910】

Remarque : l'aire de chaque caractère dialectal, c'est-à-dire de chaque innovation ou de chaque sorte d'innovation (vis-à-vis de l'état de langue primitif) peut se tracer sur la carte.

k
t s | t š | š

Différents travaux de ce genre de linguistique géographique ont été entrepris soit en France soit en Allemagne. Nous avons le grand Atlas linguistique de la France de Gilliéron, et l'atlas linguistique d'Allemagne de Wenker.

Il faut toujours grande collection de cartes. 1°) On est obligé de prendre le pays région par région. 2°) Pour chaque région, on ne peut tracer qu'un ou deux caractères, s'ils sont compliqués, sur la même carte. La même carte sera donc reproduite un assez grand nombre de fois. D'ailleurs, ces caractères sont de tous genres, peuvent être soit morphologiques, soit phonétiques, etc. Ainsi un des item de Gilliéron, c'est *l'abeille*, suivant que le mot vient d'*apis*, *apicula*, *mouche à miel*.

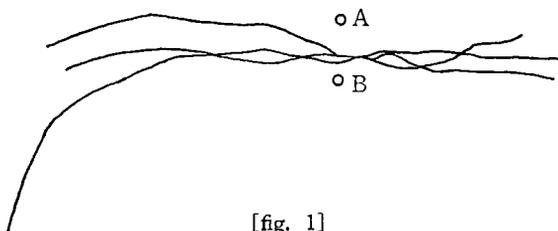
De tels travaux nécessitent toute une organisation d'enquêtes,

avec de nombreux collaborateurs intelligents ; il faut des correspondants locaux. Ainsi procède le professeur Gauchat, qui dirige travail sur les patois de la Suisse romande.

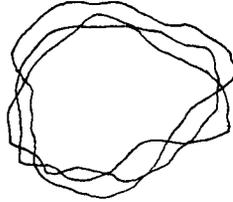
On a appelé les lignes-frontières de chaque caractère "lignes isoglosses ou lignes d'isoglosses" : mot obscur et gauche d'expression forgé sur le terme d'*isothermes* (localités présentant le même degré de chaleur moyenne). *Isoglosses* signifie qui a la même langue. On ne veut pas dire que de chaque côté de ces lignes, il y a des langues différentes. On veut seulement indiquer qu'un détail de la langue diffère. Il faudrait un autre nom. Il faudrait < dire > *glossèmes* ou *isoglossématiques*, qui serait meilleur. En outre, il faut avant tout considérer des surfaces, non les lignes qui ont leur importance seulement comme limites. Nous pourrions parler de *bandes isoglossématiques*, expression trop pesante.

Le territoire envahi par certains phénomènes est comparable à des ondes. Ces ondes linguistiques ou d'innovations coïncident parfois sur un certain parcours.

Deux points (A et B) séparés par une telle ligne seront forcément [et] fortement différenciés. [fig. 1] Si ce fait était ordinaire et qu'il se produisît sur tout le pourtour de langue, on aurait des dialectes. Si les aires s'enchevêtraient ainsi, alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte serait justifiée. [fig. 2] Parce qu'un dialecte donné différerait sur tous les points, par tous ses caractères du dialecte voisin. Mais cela n'arrive jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains espaces.



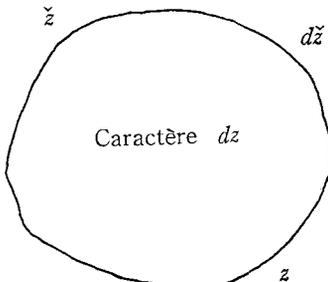
[fig. 1]



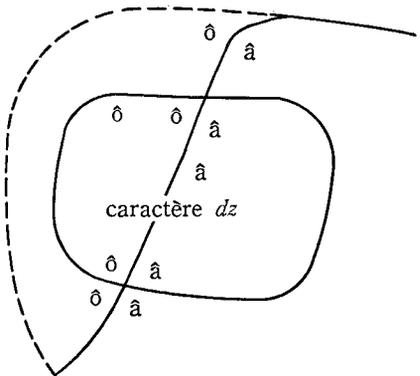
[fig. 2]

Pour qu'il y ait un dialecte ou bien il faut 1°) convenir qu'un seul caractère suffit pour caractériser un dialecte, 2°) ou bien, si l'on prend tous les caractères, il faut s'enfermer sur un seul point de la carte et parler du dialecte de tel village. Mais si nous ne voulons pas nous astreindre à ces conditions, < et si nous voulons considérer une surface et nous appuyer sur plusieurs caractères >, nous nous trouvons devant la difficulté, d'où est née idée qu'il n'y a pas de dialectes.

On peut parler du dialecte qui a *dz*, mais on ne peut être sûr qu'il [y] en ait un second qui lui soit propre. [fig. 3] C'est ce qu'on aura bien plus probablement : si nous prenons un < autre > caractère *ô / â*, on voit qu'une partie seulement du territoire en est atteinte. [fig. 4]

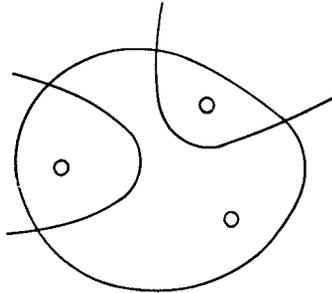


[fig. 3]



[fig. 4]

Croyant remarquer qu'il y a une certaine unité dans le dialecte du Chablais et prenant trois localités, on trouvera peut-être bien des caractères communs. Si l'on en prend une quatrième, on verra qu'elle a des caractères qui la rattachent au Valais. A mesure qu'on avance dans la liste, on voit qu'il est impossible de maintenir l'unité. [fig. 5]



[fig. 5]

Chaque région n'est que la transition dans tous les sens entre les régions environnantes. La grammaire d'un dialecte ne sera que celle d'un seul point. La conclusion pratique de la plupart des auteurs, c'est qu'il faut s'en tenir à un seul village pour avoir unité. Il y en a qui n'admettent plus le village mais le hameau.

A propos d'un écrivain du moyen âge, on dira qu'il a des formes du dialecte normand, mais qu'il a des formes se rapportant au dialecte de l'Île de France. On n'a pas besoin d'expliquer en disant qu'il a pris ici et là, mais simplement qu'il a pris la langue particulière d'un point. Cela s'explique très naturellement : le dialecte normand était composé d'une foule de dialectes. Dans la pratique, il faut conserver le terme de dialecte, sous réserve des observations que nous avons faites.

Des faits donnent plus d'unité à un dialecte (transport, etc.). Mais nous avons admis une population sédentaire sur toute la surface.

*[25 novembre 1910] cf. *manuscrit de Saussure p. 363*

[Nous avons mis un astérisque sur la date déterminée par la conjecture.]

Ce qui est vrai pour un territoire divisé en dialectes l'est aussi pour les régions beaucoup plus grandes divisées en langues, en ne tenant compte que des régions où les populations sont restées sédentaires pendant des siècles. On y voit en grand ce que nous avons vu en petit. Les mêmes phénomènes se reproduisent. Ainsi les ondes, nous les pouvons dessiner sur les territoires embrassant plusieurs langues.

Même dans une unité étendue comme celle de l'indo-européen, il y a des ondes isoglossématiques qui courent par dessus une série de langues. Ainsi le cas le plus célèbre : le traitement du *k* primitif qui est resté *k* dur dans toutes les langues occidentales de l'indo-européen (grec, latin, celtique, germanique) : *centum*, *hekaton*. Au contraire, dans tout l'Orient (slave, iranien, hindou) il a donné une sifflante :

<i>šinitas</i>	<i>šuto</i>	<i>šatem</i>	<i>s'atam</i>
slave	vieux slave	zend-iranien	sanscrit

Ce phénomène est excessivement ancien et marque une des plus grandes différences de l'indo-européen. Il a partagé l'indo-européen, langue commune primitive en deux. Ensuite se sont produits d'autres phénomènes différenciant de plus en plus les langues.

Nous voyons donc sur des espaces aussi grands que l'on veut le processus se dérouler de même façon. En second lieu, nous avons vu qu'on ne peut établir de frontières de dialectes. De même, il n'y a pas de frontière entre deux langues parentes, s'il n'y a eu mouvement de peuple.

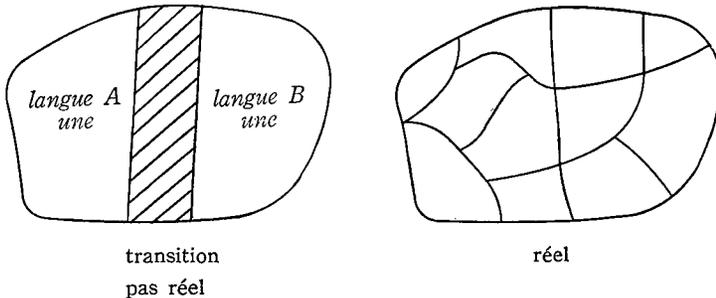
Tentatives de démarcation entre le franco-provençal (dialecte de Savoie et du canton de Vaud) et l'italien. En se plaçant à deux

points à grande distance de la frontière, on peut dire : là règne le français, ici l'italien. Entre les deux règnent des dialectes de quelconque est la transition entre deux autres, et cela dans tous comme transition.

A
TRANSITION
B

Mais cette région de transition n'est pas quelque chose de particulier, car la région A est elle-même une région de transition ainsi que la région B. Il n'y a que des transitions. Un dialecte quelconque est la transition entre deux autres, et cela dans tous les sens.

C'est le même principe qui veut qu'il n'y ait pas de limites précises entre les langues, et qui subdivise langues en dialectes.



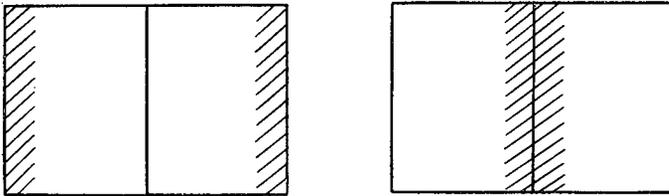
1°) Si on admettait une langue A (une) et une langue B qui soit également une, la présence d'une zone de transition paraîtrait étonnante. Mais la langue A est une somme de dialectes se reliant à l'intérieur et la langue B est une somme de dialectes également. Tout est transition d'un bout à l'autre du territoire.

2°) Dans la formule que nous venons de donner, nous avons

Tellement que sans connaître les frontières sur la carte, en se dirigeant seulement sur les caractères, un linguiste pourrait assigner à chaque idiome des positions sur la carte peu différentes de celles qu'il occupe.

Mais cependant sur une frontière, il y a entre le slave et le germanique saut brusque. Il n'y a pas là de dialectes faisant transition, comme en Savoie. Mais il n'en faut pas conclure que ces dialectes n'ont pas existé. Mais ils ont péri dans une antiquité insondable. Une des causes qui peut les avoir fait périr, c'est le mouvement qui s'opérait dans les deux nations : ni les différentes tribus germaniques, ni les différentes tribus slaves ne sont restées en place, bien au contraire. Celles qui se touchent ne sont pas celles qui étaient en contact à l'origine.

Supposons que les Italiens de Calabre se soient établis dans le Piémont, on n'aurait plus les dialectes intermédiaires entre le français et l'italien



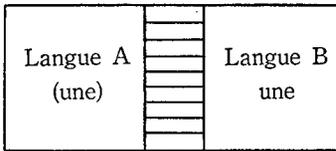
Les frontières opposées peuvent venir se rejoindre par-dessus frontières communes primitives.

Ce n'est pas seulement les mouvements de peuples qui peuvent faire disparaître les dialectes intermédiaires ; l'influence des langues littéraires, officielles, le peut aussi. Ainsi pourquoi pas de transition entre l'italien et le germanique ? Italique actuel (touche à l'Allemagne comme italien, français) ne vient que d'un dialecte italien, et de langue officielle. C'est plutôt un hasard qui peut faire que dans les Alpes occidentales la transition est restée.

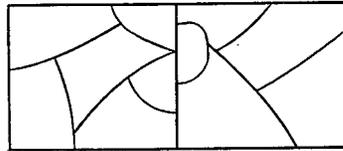
【Note manuscrite de Saussure du 25 novembre 1910】

Si l'on considère des étendues assez grandes pour qu'il soit question de deux langues, et non uniquement de dialectes — et cela en supposant < toujours > le développement sur place non troublé :

1°) Le principe par lequel il n'y aura pas d'endroit précis où commence une des langues et où finit l'autre est le même que celui qui veut que chacune d'elles soit subdivisée en dialectes (dialectes-variété).



[fig. 1]



[fig. 2]

Il est clair que s'il y avait [fig. 1], la chose serait étonnante et incompréhensible. Mais langue A=somme de dialectes se reliant entre eux dans tout le territoire ; langue B=*idem*.

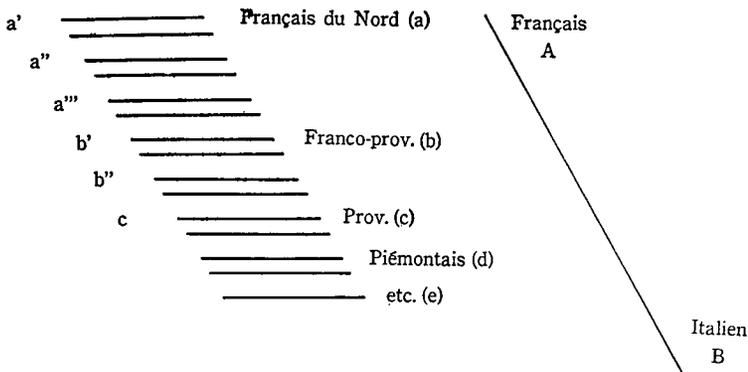
< Dans A, il y aura des dialectes plus différents de B ou moins différents de B et cela selon le rapport > de sorte que tout est transition d'un bout à l'autre de la chaîne. Aussi bien qu'il y a des passages dans l'intérieur de [fig. 2]

2°) Dans la formule qui vient d'être donnée on a parlé de dialectes < fermés > pour simplifier. Encore plus clair s'il n'y a que des variétés différant [sic.] de lieu par la somme des ondes linguistiques.

— D'où vient qu'en fait on constate assez rarement ce cas du passage insensible d'une langue à une autre ? Il faut pour cela que les conditions historiques aient été très favorables, il faut notamment que toute chose soit restée en place, comme entre italien et français.

< Aires dialectales et linguistique >

Exemple dans un cas (moderne) qui est tout près de nous : Si l'on marche en diagonale à travers la France du Pas de Calais aux Alpes, puis en continuant jusqu'à Turin, il n'y a pas un endroit précis où l'on puisse dire : je quitte le français et j'entre dans l'italien.



Trois chaînes par unités plus ou moins vastes, mais aucune n'est certaine sur ses limites (à moins de prendre un seul caractère comme critère). Sur la crête des Alpes, série de dialecte aussi parents du savoyard que du piémontais. < Dans un tel état, > la notion de langues séparées n'est < qu' > une notion de distance. A petite distance, on ne sait pas si l'on [est] dans l'un ou dans l'autre. Je dis que ce serait l'idéal d'avoir encore une pareille chaîne entre les grandes unités indo-européennes.

Presque partout il faut compter avec les déplacements de population, et de plus, avec des déplacements accumulés pendant des siècles. Grand exemple de la famille indo-européenne. D'une manière générale, on remarque fort bien que chacun des idiomes est la transition entre deux autres ou plusieurs autres.

Slave, iranien et germanique / germanique, slave et celtique; d'autre part italique.

Celtique germanique / italique / italique entre celtique et germanique.

Tellement que sans connaître la situation sur la carte, on dessinerait [...]

Mais en attendant, prenons frontière germano-slave, saut brusque. Est-ce à dire qu'il n'y a jamais eu formes de transition ? Possible, mais ces dialectes ont péri, et une des causes qui ont pu cent fois les faire périr, c'est que ni Germains, ni Slaves ne sont restés en place dans leur propre territoire. La région intermédiaire est depuis longtemps couverte par des dialectes qui ne sont pas de cette région.

— Supposons qu'à la suite de bouleversements ce soient les Italiens de Calabre qui viennent peupler le Piémont, sera-t-il toujours vrai de dire que [...] Et c'est ce qui se passe à tout moment. La frontière linguistique s'accroît parce que les populations frontalières se trouvent noyées ou disparues (deux feuilles de papier). La même chose peut aussi troubler dans une langue donnée l'état des dialectes. Grèce antique.

— On a comparé les ondes linguistiques aux limites de végétation. Naturellement, seulement pour donner une idée de la chose. Limites de la vigne, de l'olivier, du [...]. Très bon pour donner une idée du "dialecte". Mais reprenons cette comparaison. Immuables. Tandis que si la population se met en mouvement [...].

(Ce n'est pas seulement le mouvement des peuples, ce peut être quelquefois la langue littéraire, où toutes choses se mêlent. Finalement)

Complexité visible, si nous posons la question transition entre germanique et italique. Où sont les dialectes qui peut-être 1500 avant l'ère faisaient passage entre germanique et italique ?

*[29 novembre 1910] cf. *manuscrit de Saussure p. 374*

§ 3 Les ondes linguistiques envisagées comme contagion sociale ou dans leur propagation à travers le territoire.

C'est la vue à laquelle on est conduit en considérant les lignes isoglosses courant à travers un pays. Causes à peu près les mêmes que pour toute espèce d'habitudes humaines (modes, etc.).

En toute masse humaine, il y aura l'action simultanée de deux facteurs incessants, allant à fin contraire l'un de l'autre : 1°) la force du clocher et 2°) la force de l'intercourse, des communications, du commerce entre hommes.

1°) la force du clocher, les habitudes qui se développent dans une communauté restreinte (village, petit canton), ce sont des habitudes fortes parce que ce sont celles de l'enfance de chaque individu. Cette influence livrée à elle-même aurait comme résultat de diversifier à l'infini les coutumes.

2°) mais à côté de ce qui rend les hommes sédentaires, il y a tout ce qui force les hommes à se mêler, à se rapprocher. Cette seconde force sera correctrice de la première.

Dans un village donné, il y aura des passants qui viennent d'ailleurs, ou bien la population du village aura occasion de se transporter dans localité voisine pour fêtes, foires — influence de la guerre réunissant les hommes de divers endroits, etc. La première sera le principe divisant pour la langue, la seconde sera le principe unifiant pour la langue.

C'est à l'intercourse que revient ce qui fait la cohésion d'une langue sur un grand espace. Cet espace peut être très considérable. On peut être étonné que deux points très distants sur un territoire linguistique aient des rapports. C'est que les villages font la chaîne, se tendent la main.

Cette influence de l'« intercourse » peut se manifester sous deux formes : tantôt la particularité nouvelle née sur un point

sera combattue et réduite à néant par l'influence de l'« intercourse ». Mais on ne peut pas dire laquelle de telles nouveautés sera étouffée. Là, c'est une action conservatrice, de résistance. Dans d'autres cas, une nouveauté née sur un point est propagée, transmise par cette influence. Ici encore, le résultat va vers l'unité, l'égalisation, mais par force active, positive.

Observation : c'est cette forme propagatrice de l'influence de l'« intercourse » que nous voulons examiner. Cette propagation demandera du temps. Parfois nous pouvons préciser les limites chronologiques d'un phénomène.

Dans le germanique continental, un des mouvements est celui qui a changé le son *b* en *d*. Ce mouvement a fini par gagner tout le continent germanique (même les Pays-Bas). Ce que n'ont jamais fait les Anglais. Mais pas du premier coup. Vers 800 — 850, le phénomène est accompli dans le sud de l'Allemagne. En francique, c'est encore *b* qui est écrit. Il n'a disparu que plus tard.

Autre exemple : Le grand phénomène de la *Lautverschiebung* allemande (entre autres changements du *t* en *z*) n'est jamais devenu général. Mais dans l'aire qu'il a fini par occuper, il a pris du temps pour marcher. Une partie du phénomène est antéhistorique, une autre est posthistorique. Ce phénomène de la *Lautverschiebung* est né vers 600, dans la région méridionale des Alpes, a marché vers le nord (au sud les Lombards ont été atteints). En Thuringe, on trouve encore *t* dans des chartes du huitième siècle. Il est arrivé à ses limites extrêmes (Dusseldorf, Thuringe, vers 750).

Diphthongaison de *i* long et de *u* long (*Rhein* au lieu de *Rhin* — *auf* au lieu de *ūf*). Ce phénomène a commencé vers 1400 et a mis 300 ans à occuper son domaine définitif. Toutes les différentes ondes linguistiques d'innovation sont parties d'un point quelconque pour rayonner de là. < Donc propagation par contagion >.

Il y a une correction à faire au principe posé à l'origine : la

diversité géographique se fait uniquement dans le temps. Et c'est vrai en un certain sens.

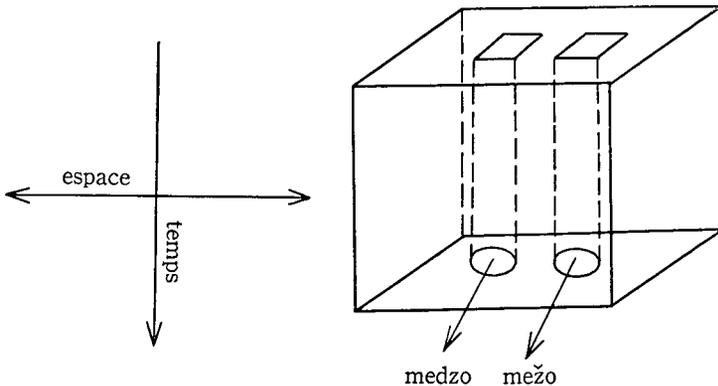
Ex. : medio

medzo / medžo / mežo	
×	medzo

* < Ici c'est une forme qui s'est établie dans le temps localement, qui est réellement transportée par un facteur géographique. Mais il y a une propagation géographique. C'est géographiquement dans propagation que l'une des forces a lutté contre l'autre. Dans l'endroit où innovation prend naissance se fait par facteurs phonétiques que l'on connaît plus ou moins. >

Cette diversité qui est dans l'espace, il faut la projeter dans le temps pour reconnaître le phénomène. Ce principe est vrai, si l'on prend l'endroit où s'est faite l'innovation. Dans la région avoisinante, le changement se fait par imitation. Il marche géographiquement et ne dépend pas du prototype.

Si l'on considère la contagion, le facteur géographique vient s'ajouter au facteur temps. < Donc la loi de tout rapporter au temps n'est vraie que pour foyer. >

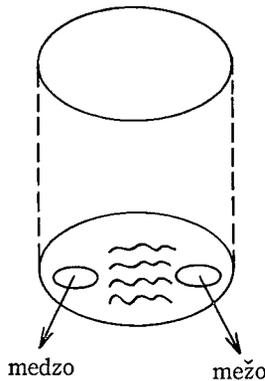


Notre premier principe, c'était que la différence géographique

serait purement réductible au temps. Ce qui revient à dire qu'il y a uniquement à considérer :



Le développement historique est libre de lieu en lieu. Ce schéma reste juste en thèse générale. Mais la région *medzo* peut gagner et envahir *mežo* par conquête géographique.

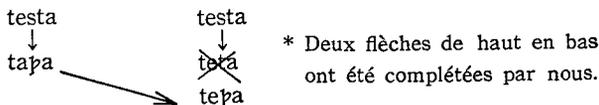


*[2 décembre 1910] cf. *manuscrit de Saussure p. 374*

Il y aura lieu < au point de vue du phonétiste > de distinguer les foyers qui dépendront uniquement de l'axe du temps et les aires de contagion appelant la double notion du temps et de la propagation dans l'espace. < Cette propagation ne peut être considérée dans théorie des faits phonétiques, parce que la modification ne se fera pas sur un prototype mais par imitation. > Le changement qui s'opère dans le foyer est d'une forme *sui generis*, mais le changement qui s'opère de proche en proche, c'est l'emprunt fait par imitation au voisin.

Supposons un mot comme *testa* qui a pris dans certains dialectes la forme *tepa*, ailleurs c'est *teta*. Il est clair que les

changements phonétiques qui ont opéré le changement *st* en *p* n'agissent pas si la région *teta* se met à dire *tepa* par imitation. [en marge]



Remarques : Première [observation.] Si l'on considère un village, la distinction entre les deux forces (du clocher et *intercourse*) est très simple, tant que nous restons sur ce seul point. < Ou l'une ou l'autre agit. > Il sera facile de dire :

Somme des caractères communs avec d'autres localités = influence d'*intercourse* (unifiante)

Somme des caractères propres = influence de clocher (divisante)

Mais aussitôt qu'on parle d'un petit canton, qu'on substitue une surface à ce qui était un point, on ne peut plus dire à quel facteur appartient tel ou tel phénomène. Tous les deux interviennent (appartiennent) dans le phénomène. < sont impliqués dans chaque caractère. >

Il n'y a pas de caractères différenciatifs du canton qui ne soient communs à plusieurs points. Il y a toujours une communauté dans la différence.

< surface	caractère	/	caractère
	a		b

Il est évident que *a* est différenciatif par rapport à région *b*, mais commun par rapport à région *a*. > Pour établir une différence, il faut une cohésion. Ainsi on peut dire que dès qu'il s'agit d'une surface, un phénomène qui agit sur cette surface appartient aux deux forces. On ne peut dire dans quels cas chacune de ces forces agira.

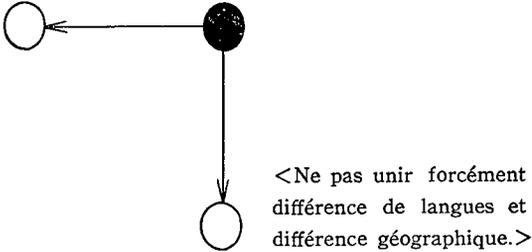
Dans le domaine germanique < s'étendant des Alpes à Mer

du Nord > on a vu s'établir cohésion complète pour la réduction de *p* à *d*. < Force unifiante a agi sur tout le territoire. > En revanche, il n'y a pas eu cette cohésion totale pour le *t* changé en *z*, < qui s'est fait seulement dans le sud >. Seulement, chacun voit que dans ce phénomène, qui est resté localisé, il y a une certaine cohésion (tout le sud). < Le phénomène *t*>*z* n'est pas fondamentalement séparé du premier : différent dans mesure des forces >. Considérant une surface, il faut faire abstraction de la force particularisante pour ne considérer que la force unifiante. Si elle n'a pas la force de gagner tout le territoire, elle aboutit à une division. Tout peut se ramener à une seule force : le plus ou moins de force cohésive se manifestant à propos de chaque innovation < sans faire intervenir résistance qui du reste est force cohésive de l'autre région >.

Seconde observation. Quand on s'est rendu compte que dans une masse de population isoglosse il est des innovations générales et beaucoup restant partielles, qu'on s'est rendu compte des suites < possibles > de la continuité géographique aboutissant à une différence, on doit < alors seulement > porter ses regards sur la discontinuité géographique (colonie qui s'est séparée de la masse). Il ne faut pas croire qu'il est plus simple à considérer tout d'abord le second cas, < d'étudier différence de langues dans discontinuité géographique (cas partiel) >. Il ne faut pas juger de la seconde, < effets de discontinuité géographique, > avant de connaître la première, < effets de continuité géographique >. < Pourquoi attribuerons-nous un fait à discontinuité s'il se trouve possible dans continuité ? >

Les linguistes < indo-européens > n'ont cessé d'être attirés singulièrement par ce cas de la séparation géographique. Placés devant des différences de langues que leur offrait la famille indo-européenne, ils n'ont pas conçu autre chose qu'elles ne soient le

résultat d'une séparation matérielle.



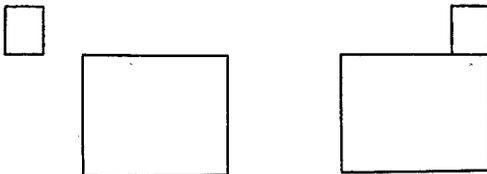
On se représentait que < les Celtes >, les Germains, les Slaves représentent autant de migrations. On rapportait les différences linguistiques à des migrations comme essaims d'abeilles sortant de la ruche. Conception enfantine et inutile. Supposant l'indo-européen restant compact < dans une seule étendue >, il se serait produit faits analoges :

- 1) cet indo-européen ne serait resté le même à travers le temps.
- 2) Il se serait divisé en différentes formes linguistiques.

C'est un ouvrage de Johannes Schmidt (Berlin 1877) qui appela l'attention de ce côté-la < possibilité de continuité >. < Pour ce qui est du fait, si nous voulions le discuter, il s'ajoute : > les différents idiomes indo-européens forment une chaîne de transition. Il faut croire à un développement dans la continuité géographique. Dès lors à la théorie des migrations fut opposée la théorie du développement dans la continuité (*Wellentheorie* — théorie des ondes). < Donc développement séparé est un cas secondaire >. On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. La continuité a elle-même des effets différenciateurs. < Dès lors considération relative à isolement doit être mesurée aux effets de continuité. > Pour juger si la séparation < géographique > a eu des effets capitaux, il faut se demander si ces effets se seraient produits dans la continuité < sans cette séparation >, ceci à propos de

l'anglais et de l'allemand du continent.

[en marge]



Admettons que le peuple anglosaxon ait occupé le Jutland au lieu de l'Angleterre ; il y aurait en alors continuité.

Un des caractères de l'anglais est de ne pas avoir changé *p* en *d*. Est-ce la séparation géographique qui a permis le maintien de ce *p* ? Alors la continuité géographique aurait permis < dans la chaîne des changements continentaux > au changement *p* > *d* de devenir général. Il resterait à se demander si le même fait serait impossible, si la communauté anglaise serait restée en continuité. Nullement. Leur *p* aurait pu rester < malgré la continuité géographique >. Ce serait un fait analogue à celui de *vacca* → *vache*, qui n'a pas sévi en Picardie (où on dit la *vaque*). On est surpris de voir combien peu diffère le développement dans la continuité et dans le cas de la séparation. < Du reste, développement dans la continuité peut aboutir à différentes langues ; ainsi > c'est en pleine continuité géographique qu'on a vu le hollandais se séparer de l'allemand. < Cet exemple montre bien qu'il n'y avait pas besoin d'une île pour différenciation. > Il est resté des dialectes de transition dans la région de Limbourg entre l'allemand et le hollandais.

< Nous avons voulu partir du premier fait apparent qui s'impose : diversité géographique >. Nous ferons une revue des différentes familles au sein desquelles est la parenté, mais avant de la faire, il faut s'occuper d'un intermédiaire entre elles et nous : l'écriture. C'est au moyen de l'écriture que nous connaissons ces différentes langues. < Aussitôt qu'il s'agit de langue éloignée, il faut expression écrite >. Celui-même qui pourrait explorer per-

sonnellement tout un domaine de langues serait obligé de mettre par écrit ce qu'il a entendu et de se servir de notes écrites. < Pour distance dans le temps, pas moyen d'entendre prononcer une langue ; nous en sommes réduits au témoignage écrit. > Même pour notre langue maternelle, c'est l'image écrite de cette langue qui flotte toujours devant nos yeux. < Il faudrait, pour avoir document de langue, avoir fait de tout temps ce qu'on fait à Vienne : > On recueille la forme parlée < de toutes les langues > dans des phonogrammes de l'université de Vienne. < Nous ne pouvons faire abstraction d'écriture. > Qu'est-ce que cet instrument de l'écriture dont nous usons, en quoi est-il utile ou dangereux par les pièges qu'il peut tendre, par les erreurs qu'il peut susciter ? Il faut donc consacrer un chapitre à la représentation de la langue par l'écriture.

【Note manuscrite de Saussure du 29 novembre et 2 décembre 1910】

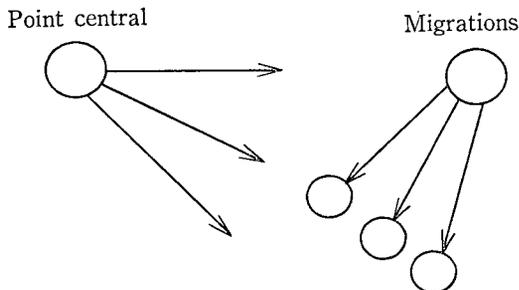
Que l'on prenne la famille indo-européenne ou une autre, ou que l'on prenne < même > une sous-famille quelconque < d'un fait phonétique > < en outre que tout se passe à l'époque pré-historique ou à l'époque historique > toujours on verra qu'il y a une liaison entre ces quatre choses :

- [1°] La somme d'expansion territoriale < d'une > famille linguistique.
- [2°] La somme de division < intérieure du bloc linguistique > [extérieur du fait géographique, glottologique] [forçant la géographie de tenir compte des différences inhérentes géographiques qui pourraient s'exprimer par le mot de dialectes.]
- [3°] Le point central primitif.

Latéralement, quatrièmement, la question des migrations de peuples.

Je répète que la première idée fut que les trois premiers faits

avaient à se résoudre par le quatrième.



De là les diversités et
l'expansion linguistique

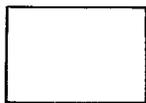
Intervention de la notion du fractionnement sur place : < Notion linguistico-géographico-historique >

Il s'agit d'un principe général, qui n'a pas plus spécialement de rapport à la masse indo-européenne qu'à une autre masse. Toute masse linguistique, comme le montre l'expérience, arrive à se diversifier sur place tellement, sans que ce fait suppose un déplacement d'aucune espèce. Ou plus précisément : au changement nécessaire dans le temps correspond [...]

☞ Une surface géographique unilingue est fatalement vouée à devenir une surface multilingue par fractionnement du type de langue primitif.

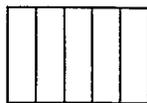
Donnez à l'Espace un temps suffisant
Donnez au Temps une certaine Espace géographique }
Invariablement le produit ne sera pas a mais $a \ a \ a \ a$
 $b \ \ b \ b' \ b'' \ b'''$

(100 km. carrés) A



B

A



B

Qu'il s'agisse [...]

En toute masse humaine qui se trouve former une masse géographiquement < continue > (cohérente), on est obligé de reconnaître l'existence < simultanée et incessante de deux facteurs, qui sont exactement le contraire l'un de l'autre < et vont à fins directement contraires l'un de l'autre. >

C'est à cause de leur contrariété, comme on peut l'ajouter immédiatement, qu'il n'est possible en aucun cas de prévoir la part respective qu'ils auront dans < l'état final > (le résultat), car celui-ci apparaît comme le résultat d'une lutte.

Ces deux facteurs, dont aucun n'arrive jamais à être réduit à zéro, sont tout simplement la *force du clocher* < d'une part > et la force de l'*intercourse* de l'autre. (J'en reste pour le moment à ces deux désignations, que je crois claires, je ne suis pas très sûr qu'on puisse les remplacer sans dommage pour ce qu'on veut dire).

D'une part, le clocher, c'est-à-dire les habitudes qui se développent dans une communauté dont les membres sont étroitement liés entre eux dans un milieu restreint, par exemple un village, un petit canton. Ces habitudes, d'autant plus fortes pour chaque individu qu'elles représentent en général pour lui les habitudes de son enfance, peuvent, sans dommage pour la théorie, passer pour la force centrale et fondamentale.

Si cette force fondamentale était purement livrée à elle-même, sans aucun contrepoids, le résultat serait une particularisation à l'infini soit de la langue soit aussi de toutes habitudes plus ou moins comparables, comme l'habillement.

Toutefois, à côté de ce qui rend les hommes sédentaires en un lieu, il y a tout ce qui les force à se mêler < les uns aux autres > (entre eux) à travers une distance quelconque. Seconde force, l'*intercourse*, qui sera corrective de la première. Dans un village donné, il y aura des passants venus de plus ou moins loin.

Mais, chose plus importante, une partie de la population ira elle-même dans les lieux voisins par exemple pour une < fête > (cérémonie) ou pour une foire, et dans cette fête même [...]. Ou il arrivera des levées de guerre, unissant dans une armée les hommes de tous les villages. Ainsi de suite, (de sorte que [...])

(L'existence par localités séparées est à la fois une chose illusoire et une chose vraie. Elle vaut ou ne vaut pas, mais sans qu'on puisse prévoir sur quel détail. Les deux principes sont sans cesse en lutte, l'un marchant à l'égalisation, l'autre à la particularisation.)

(Toute continuité géographique / linguistique, même sur une surface indéfinie dans sa grandeur, fait une part aux forces de cohésion.)

Influences divisantes / Influences unifiantes = occasions qui rapprochent.

Unifiantes — propagatrices ou résistantes, *cohésion* dans un sens ou dans l'autre par opposition à dispersion.

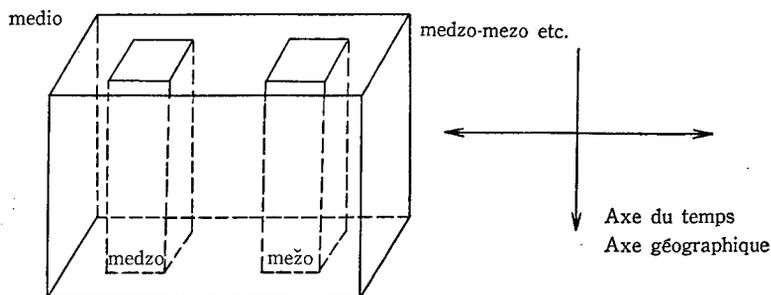
Considéré sur une certaine surface, coopèrent. Toute onde d'innovation suppose à la fois force divisante et unifiante de telle [...]

t / z z î t

Mystérieux à grande distance

1° Cas de l'isolement.

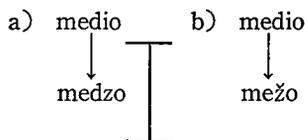
Inutile de s'imaginer que les faits de [...]



Sans (ne considérant pas) le fait des propagations.

Premier principe. La différence géographique serait purement (est uniquement) réductible au temps. Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de passage < matériellement > à un moment quelconque entre les formes géographiques.

medzo — mežo mais uniquement entre

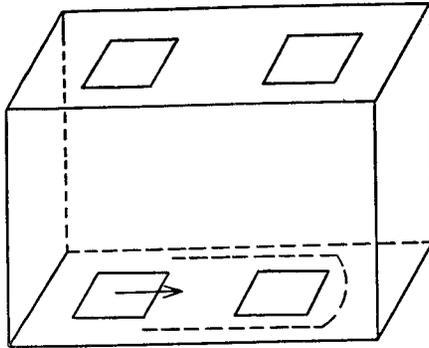


(Axe du temps seul)

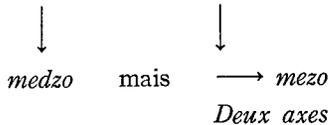
ou du développement historique *libre* de lieu en lieu.

Pour toutes sortes de raisons, ce schéma est vraiment celui dont on doit se < préoccuper et se > pénétrer en premier lieu, et qui reste juste comme base générale.

Mais ce qui vient d'être ajouté, le fait de la propagation contagieuse d'un caractère à d'autres régions, force de compliquer le schéma :



medzo gagnant et enveloppant *mezo*, cette fois par conquête géographique ne trouvant plus son schéma dans



Au point de vue de celui qui veut établir ce qui se passe au juste, il y a lieu de distinguer les *foyers*, dépendant uniquement de l'axe du temps, et les *aires de contagion* appelant la double notion du temps et de la propagation par l'espace.

Première observation à propos des extensions (communications) géographiques des caractères linguistiques. Quand on considère un village, c'est-à-dire *un seul point* du territoire linguistique, chaque trait de langue peut être classé du premier coup en faits locaux, ou faits généraux ne différenciant pas la langue locale de ce qui l'environne. Et (on pourra dire sans inexactitude, ni scrupule ici la formule que) il sera facile, tant que nous restons dans ce seul point, de ramener aussi les uns et les autres à un facteur que nous avons [...]

Pour *un point* : somme des caractères communs avec les autres régions sera par évidence=influences d'*intercourse* (unifiantes);

Somme des caractères propres=influences de *clocher* (divi-

santes)

Mais aussitôt qu'au lieu de parler d'un village — il y a toujours des régions avec lesquelles il est commun, — on parle même d'un petit canton, substituant une *surface* (géographique) à ce qui n'était qu'un point, on voit alors se produire ce paradoxe que l'on ne peut plus dire si c'est au facteur A ou B que sont dus < principalement > les phénomènes, et qu'en réalité, tous les deux coopèrent, tous les deux sont impliqués, quand même leur tendance est opposée :

Une surface au lieu d' un point	Caractère a	Caractère b
---------------------------------	----------------	----------------

Qu'est-ce qui est le plus important ? Forcément si *a* diffère de *b*, il faut la même force divisante dont nous parlions pour le village, mais à l'instant même, on voit que ce qui est encore bien plus frappant, c'est la cohésion < et l'accord > qui s'est manifesté dans le territoire *a* pour établir cette différence contre *b*.

Et ainsi, on peut dire :

Dès qu'il s'agit d'une *surface* (ce qui est le cas < ordinaire > [général]), un phénomène qui divise cette surface relève exactement autant des forces *unifiantes* < créant cohésion >, que des forces *divisantes* < créant dispersion, différence >. La seule chose impossible à dire, c'est en quelle mesure [pourquoi], en chaque cas, les unes ou les autres < de ces forces > agiront.

Dans le domaine germanique s'étendant entre les Alpes et la Mer du Nord, on a vu se produire cohésion pour la réduction de *p* à *d* : *pu* partout devenu *du*.

t
z

Et en revanche pas de cohésion totale pour *t* devant *z*. le nord garde *tess*.

Or si l'on nous invite à une réflexion philosophique là-dessus, il faudra dire que le second phénomène n'est pas fondamentalement séparé du premier par le fait de n'avoir pu atteindre la totalité du territoire. Il lui est au contraire extrêmement < semblable >, quand même il établit une opposition *t / z* au sud et au nord, car il a fallu les mêmes forces de cohésion mystérieuses hors de toute communication directe pour établir dans l'un des cas la solidarité des 3 / 3, dans l'autre des 2 / 3 du territoire.

Notre observation première revient à dire que considérant une surface, il faut faire abstraction de la force particularisante, et ramener toute chose unément (sic) à la force solidarisante, laquelle se manifeste à des degrés divers.

Si < pour tel caractère > elle se manifeste par-dessus le territoire entier, elle aboutit à maintenir l'unité. Si elle n'a pas la force d'aller jusque-là, elle aboutit à une division linguistique, mais qu'il y a un certain avantage à ne pas compliquer du facteur de résistance, vu que le facteur de résistance *reposerait* lui-même sur la cohésion linguistique d'une autre partie du territoire.

Tout peut se ramener, dès qu'on quitte le village (=point unique), à une seule force, qui est le plus ou moins de force cohésive < dans le territoire >, se manifestant à propos de chaque innovation particulière.

Deuxième observation : quand on a bien vu que d'une part dans une masse continue de population homoglosse les innovations peuvent être générales, mais que d'autre part elles peuvent n'être pas générales, la cohésion se manifestant et s'affirmant à des degrés très divers pour un phénomène *a*, ou *b*, *c* ; — quand on s'est rendu compte ainsi des suites possibles de la continuité géographique, alors, et alors seulement — comme il faut l'ajouter,

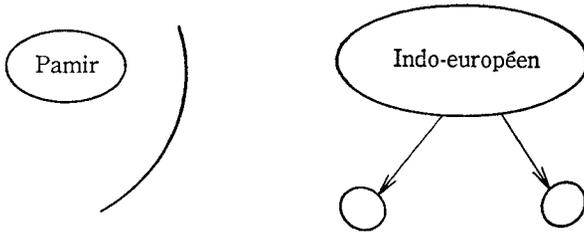
on doit porter son regard sur le cas de la colonie géographique séparée de la masse, sur le cas de la *discontinuité géographique*.

Il y a quelque chose de comique dans l'idée généralement répandue qu'il serait plus simple de juger de la différence de langue dans le cas de la discontinuité géographique. Plus simple que quoi ? Apparemment < on veut dire > : plus simple que dans la continuité. Alors vous prétendez ne pas étudier la continuité qui est le cas normal, et opposer sans autre la discontinuité qui est un cas éminemment particulier ? Je vais montrer qu'aucune opinion sur la discontinuité n'est possible ou n'a de sens, sans une opinion préalable sur < les effets de > la continuité.

L'histoire de la linguistique indo-européenne montre que les linguistes eux-mêmes n'ont cessé, chose curieuse, de vouloir qu'une différence de langue correspondit à une séparation géographique < matérielle >.

Pendant toute la première période où exista une science des langues indo-européennes, il était entendu que chaque peuple < Celtes, Germains, Grecs, etc., > avec sa langue représentait une *migration* : comme qui dirait un essaim d'abeilles, < ayant transporté au loin la langue reçue > partant des plateaux du Pamir. < Un beau jour, les Celtes, un autre jour les Slaves, etc., étaient partis du pied gauche de ces hauteurs asiatiques complètement indépendamment les uns des autres > et comme si c'était une chose essentielle < qu'ils fussent > détachés > géographiquement de la masse.

Cet exemple prouve une seule chose, c'est que notre esprit aime les représentations qui peuvent se traduire visuellement : voici deux langues différentes d'une précédente, eh bien, nous allons colloquer la première ici,



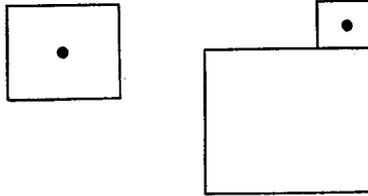
puis faire < partir > (rayonner) des ballons qui transportent l'indo-européen ailleurs, et expliquent soi-disant qu'il ne soit plus identique à lui-même, par le fait de la séparation géographique.

C'était une conception tout à fait enfantine, par le simple fait qu'elle était inutile. Car, supposant l'indo-européen subsistant compact au même endroit, il se serait produit tout à fait la même chose, sinon en chaque détail, du moins en général : 1° Cet indo-européen ne serait pas resté le même ; 2° il se serait fatalement [...]

C'est ce que finirent par voir les indo-européanistes. Mais il fallut un écrit qui fit du bruit, publié en 1877 par Joh. Schmidt, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanischen Sprachen*. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le débat sur le fait : nous n'avons voulu qu'opposer les deux conceptions. Pour ce qui est du fait, il s'ajoute cette considération capitale que les idiomes indo-européens forment une chaîne de transitions, (voisins entre eux sur la carte se ressemblant plus que [...]), que la contiguïté < de *a* et *b* > correspond à des caractères communs plus ou moins marqués, ce qui est décisif pour croire à un développement dans la continuité géographique. Depuis cette date, à la théorie des migrations fut opposée < en ce qui concerne la famille indo-européenne > la théorie du développement continu (Wellentheorie).

< Théoriquement >, le développement séparé constitue forcément le cas secondaire et non le cas primaire à considérer dans ses effets : vu qu'en effet nous n'avons pas d'autre moyen de fixer

la valeur de ses effets que de les mesurer à l'échelle de l'autre développement. On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. Or il est établi que la continuité a elle-même des effets différenciateurs, ce qui [...]



Angleterre. Pour juger, il faut se représenter Jutland. Pour chaque *soi-disant* effet de la séparation,

1° Quand on dit : la séparation a permis maintien de *b*, on veut dire en réalité quelque chose qui regarde le continent, à savoir que la continuité a propagé.

2° Posons-nous la question: est-ce que [...] prouve $t > z$. Finalement Hollande prouve que le développement [...]

【6 décembre 1910】

Chapitre IV: REPRÉSENTATION DE LA LANGUE PAR L'ÉCRITURE.

Dans un ouvrage < même > comme la grammaire de Bopp il est difficile de voir la différence qu'il fait entre la langue écrite et la langue parlée, la lettre et le son.

Telle est la puissance du mirage par lequel on est porté à confondre les deux choses : ce qui est écrit et ce qui est parlé. Notre première notion de la langue est un tout mixte, composé de deux choses. Réciproquement porter son attention sur l'écriture et la mettre à sa place, ce sera rectifier notre idée de la langue elle-même. < Non dégagée de l'écriture, la langue est un objet non défini >.

La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes, dont l'un a pour mission < uniquement > de représenter l'autre. Il

semblerait que leur valeur respective et réciproque ne court pas de risque d'être méconnue. L'une n'est que la servante ou l'image de l'autre.

Mais en fait cette image se mêle dans notre esprit si intimement à la chose, qu'elle prend la place principale.

C'est comme si une photographie d'une personne finissait par passer pour un document plus sûr sur la physionomie de cette personne. On accorde une plus grande importance à l'image qu'à la chose réelle.

Et cela pour plusieurs causes.

1°) Une première cause c'est que l'image des mots fixée par l'écriture nous frappe comme un objet permanent et solide. Cette image est fixée.

2°) En second lieu, pour la majorité des individus il y a une préférence donnée aux impressions visuelles sur les impressions acoustiques. C'est l'image qui paraît être la chose en chair et en os, parce qu'elle est fixe, tangible, visible, tandis que la parole paraît insaisissable, fuyante, dès qu'elle a cessé de résonner.

3°) Une troisième cause, c'est que nous n'avons pas seulement à compter avec le fait nu de l'écriture mais avec tout ce qui constitue ce qu'on appelle la langue écrite. Toute langue littéraire cultivée, arrive à posséder dans le livre < une sphère d'existence indépendante de sphère normale qui est dans la bouche des hommes, > une sphère de diffusion séparée.

Il s'établit un usage de langue pour le livre et un système d'écriture dit orthographe pour le livre. < Livre joue rôle aussi grand que conversation >. Des dictionnaires officiels se créent pour cette langue < littéraire >. On enseigne à l'école d'après le livre et dans le livre. A l'idée du mot écrit se lie l'idée du mot correct.

4°) Une quatrième cause, c'est que quand il y a désaccord entre la langue et l'orthographe, ces désaccords sont difficiles à

débrouiller pour d'autres que des linguistes. Il faut avoir certaines connaissances.

Il faut partir de la forme écrite pour résoudre < commodément l'alternative qui se pose >.

On connaît deux grands systèmes d'écriture.

1°) Le système idéographique qui prétend rendre le mot sans se préoccuper des sons qui le composent, < (mais il y a bien l'idée de rendre le mot, non l'idée) >, donc par un signe unique, et qui ne peut se rapporter qu'à l'idée contenue. C'est le type de l'écriture chinoise. Il n'importe pas de figurer le mot quand il est figurable : maison \triangle ou \times .

2°) *Le système "phonétique"* visant à reproduire la série des sons qui se suivent dans un mot (en un sens plus étroit < de *phonétique* > ce sera le système rationnel qui vise à reproduire exactement les sons). Ces écritures pourront être syllabiques, ou bien basées sur les éléments irréductibles du son.

< Remarque : > Presque toutes les écritures idéographiques deviennent partiellement syllabiques : on emploie un idéogramme au sens phonétique.

Cette influence du mot écrit à primer le mot parlé est-elle commune à ces divers systèmes ? Qui, et d'une façon encore plus forte dans le système idéographique. Le même signe est employé dans toutes les provinces de la Chine bien qu'il soit prononcé différemment.

En s'en tenant (< Tenons-nous en >) aux écritures phonétiques et en admettant comme type le système grec < que nous avons aujourd'hui où l'on distingue éléments irréductibles du son >.

Au moment où se crée un alphabet, il introduit de la logique. < A ce moment, > c'est < en général > un instrument bon pour représenter la langue, pourvu que cet alphabet ne soit pas emprunté à un peuple voisin.

On peut admirer l'alphabet grec primitif : à tout son qui est

simple, un seul signe graphique et invariable < pour le même son > tel est son principe. Et réciproquement pas de signe simple valant deux sons consécutifs. Ce principe contient toute l'écriture phonétique au sens rigoureux.

Par exemple, en face du son simple, comme ξ , pas de signes comme *sh* (=deux signes graphiques), *ch* (=deux signes graphiques). Le même son ne sera pas tantôt *k*, tantôt *g*. Pas de signe simple valant deux sons (comme *x* dans notre alphabet, qui vaut deux sons : $x=ks$).

On pourrait seulement reprendre dans l'alphabet grec : qu'ils ont marqué d'un même signe deux sons $X(kh)$ $\Theta(th)$ $\Phi(ph)$. Mais ils ne l'avaient pas fait au commencement (inscriptions archaïques : *KHAPIΣ*).

De même pour le *dz*, son double, marqué ζ < signe simple >. L'alphabet archaïque a *k* et *koppa* (φ devant *o*). Mais ce φ a disparu de bonne heure.

Mais comment arrive-t-elle <(cette orthographe)> rapidement à se vicier ? Bien des causes y contribuent < à n'être plus représentation exacte de ce qui se prononce >.

1°) En considérant l'ensemble des langues et des écritures, il peut arriver : insuffisance de lettres < dans alphabet traditionnel > qui force à tourner la difficulté par des digrammes. Par exemple nations germaniques possédaient le son *b* ; quand ils ont adopté l'alphabet latin, ce son n'y existait pas. Malgré Chilpéric, <(qui tenta d'introduire un signe par ce son)>, certaines nations ont adopté un digramme *th*.

De même en français *ch* pour ξ . En anglais *wu* (*vv*) <*w*> pour la consonne *oué* <(car pas de signe en latin pour son *oué*, car à cette époque *v* se prononçait comme en français)>.

Ou bien l'anglais du moyen âge : avait un *e* fermé, dans *sēd* < semence > et un *e* ouvert dans *lēd*. On a imaginé d'écrire : *seed* et *lead* ; $ea=\bar{e}$ ouvert. < Donc digrammes, donc insuffisance >.

2°) *C'est la préoccupation étymologique chez ceux qui dictent l'usage* < à certaines époques > (comme à la Renaissance).

En outre très souvent l'étymologie est fautive, < et le principe lui-même est faux >. Par exemple d'après une étymologie fautive on a mis un *d* dans *poids* qui vient de *pensum* : < (a été considéré comme s'il venait de *pondus*) >

3°) D'autrefois on assiste à des *chinoiseries* qui n'ont pas même de principes étymologiques. < Aussi à l'époque moderne : > comme écrire *thun* au lieu de *tun*.

< On a dit que *h* venait de l'aspirée qui suit consonne. Mais il faudrait *h* partout. >

Alors pourquoi écrire *Tugend* ?

4°) Cause très fréquente, très importante : l'écart entre l'écriture et la langue est ici involontaire. On ne peut en accuser que le développement de la langue à travers le temps. Le fait résulte de ce que la langue marche à travers le temps ; toutes les fois que ce fait se combine avec l'immobilité de l'écriture, < l'écriture ne correspondra plus à la langue parlée >.

Le son change et l'on néglige de modifier l'expression graphique. Entre autres exemples, celui tiré de l'histoire du français ; < ce qui se passe par exemple au onzième siècle : >

<i>Faits de langue</i>		<i>Ecriture</i>
XI ^e siècle 1 . <i>rei lei</i>		→ <i>rei lei</i>
XIII ^e siècle 2 . <i>roi loi</i>		→ <i>roi loi</i>
3 . <i>roè loè</i>		on garde <i>roi loi</i>
4 . <i>roa loa</i>		<i>id.</i> <i>roi loi</i>
XIX ^e siècle 5 . <i>rwa lwa</i>		<i>id.</i> <i>roi loi</i>

Cet exemple fait bien voir pourquoi l'écriture doit devenir fatalement fautive et montre l'indépendance de la langue vis-à-vis de l'écriture. Nous n'avons pas seulement : langue — écriture mais histoire de langue < en face de > écriture.

Voyons les différents actes de cette transformation.

1°) Jusqu'à l'époque, 2), à chaque étape de langue on a fait une modification d'écriture correspondante tenant compte de la modification survenue.

2°) Depuis l'époque 3), nous avons le fait du changement de langue qui continue ; de l'autre côté immobilité de l'écriture.

3°) Il y aura désaccord depuis cette époque entre l'écriture et ce qu'elle doit représenter.

4°) Il y a désaccord, il est vrai, mais il serait faux de dire qu'il y a divorce. On continue à joindre et à conjoindre les deux termes en désaccord. Alors il arrive une répercussion sur l'écriture ; l'expression graphique *oi* prend une valeur particulière qui ne correspond plus aux éléments qu'elle contient. Ceci s'est fait mécaniquement par aucune volonté agissant sur l'écriture. < Il y aura répercussion sur grammaire. > < On expliquera le phénomène en retournant les termes (ce qui est absurde). >

5°) On verra enseigner : *wa* s'écrit maintenant *oi*, mais *oi* se prononce *wa*", < tandis qu'on devrait dire : "le signe *oi* s'est perpétué et correspond à tort au son *wa*" >. La cause que nous venons d'analyser peut s'appeler le contrat entre la représentation du son < disparu > et le son existant.

La plupart des illogismes de l'écriture remontent à cette cause : immobilité du système graphique à certains moments alors qu'on ne peut empêcher la langue de marcher. < *Mais* par exemple : on n'a jamais dit : nous allons représenter le son *é* par le signe *ai*. > Phonologiquement *mais fait* écrit *mais fait*, < puis on a dit *mès* et *fèt*, et nous disons actuellement *mé*, *fé*, > d'où *ai* signe graphique pour *é*. < De même pour le vocable *sauter* qui fut jadis *saiïter* > *sauter* : *o*, signe graphique *au*.

< Pourquoi *c* se prononce-t-il comme *s* ? C'est que nous avons conservé l'orthographe latine qui a subsisté à travers tout le développement de la langue. >

<i>kivitatem</i>		<i>ci</i> té(certain)
<on a dit d'abord>	ki- ↓	
<puis>	tsi ts	
<et enfin>	↓ si s.	

Pourquoi dans l'écriture anglaise la lettre *i* marque-t-elle souvent *ai* ? *life*, *time*.

lif, *tīm* (étant prononcé ainsi au quinzième siècle) : *i* long marque aujourd'hui *ai*. < Le son est devenu *ai* >. L'orthographe est composée d'archaïsmes de dates très diverses. Au lieu d'écrire *évéyer*, *mouyer*, on écrit *éveiller*, *mouiller*.

Nous ne cataloguerons pas les diverses espèces d'illogismes ; il y en a de < toutes > sortes. < Signalons-en une : > Ainsi la multiplicité de signes pour le même son.

En français : son *ž* — écrit : *j*, *g*, *ge* (geôle)

son *z* — écrit : *z*, *s*

son *s* — écrit : *s*, *c*, *ç*, *t*, *ss*, *sc* (*nation*, *chasse*), *x*, *ce* (*arceau*).

son *k* — écrit : *c*, *qu*, *k*, *ch*, *cc*, *cqu* (*acquérir*).

son *f* — écrit : *f*, *ff* (*étouffe*), *ph*.

Il y a aussi multiplicité de valeurs pour le même signe : < *g* est prononcé *g* ou *ž* >. Aussi lettre *t* peut valoir *t* ou *s*.

Parmi les innombrables illogismes il y a : les notations *indirectes* : ainsi marquer deux consonnes < où on n'en prononce qu'une > en allemand signifie que la voyelle qui est devant < ou qui suit ? G. D. > est brève. *Zëttel*, *Tëller*. C'est absurde.

En anglais : *măd* / *măde*. Un *e* ajouté, notation indirecte pour marquer voyelle qui précède est longue.

1°) L'écriture arrive à voiler ce qui existe dans la langue. D'auxiliaire pour l'étude de langue elle devient une ennemie.

En français : *oi/s/eau*, */wazo/*, < dont aucun signe ne correspond à la langue parlée >.

En français, il n'y a pas de consonnes géminées (redouble-

ment de consonnes). — Excepté futur ancien : *je courrai, je mourrai*. Or l'écriture en est remplie (*bonne*).

Pas d'aspiration *h* en français ; or d'innombrables mots commencent par *h*.

2°) Moins l'écriture correspond à ce qu'elle a pour mission de marquer, plus se renforce la tendance de partir d'elle. Moins elle est compréhensible, plus on la prend pour base.

Toutes les règles, les formules s'attachent au système graphique. < Par exemple : "On doit *prononcer* une lettre ainsi." > Le mot de *prononciation* change le rapport légitime et réel entre l'écriture et la langue. Dire qu'un son "se prononce ainsi", c'est prendre pour base l'écriture, l'image. Il ne faut pas dire : "*oi* se prononce *wa*", comme si *oi* était quelque chose de donné, ayant quelques titres à l'existence. Il faut dire : "*wa* s'écrit *oi*". < Dans *oiseau*, le son *wa* est représenté par les deux signes *oi*. >

"La prononciation change" dit-on ; Dans cette expression est impliquée une idée d'infériorité, de dépendance de la langue < à la lettre >.

On se réfère à l'écriture, < il semble que celle-ci est dans son droit, on se figure que le signe graphique est la norme. >

Autre expression : le son du *th* anglais. Autre manière de faire dépendre la réalité d'une convention qui est la façon de représenter le son *þ*. Quelquefois on fait d'un signe graphique un être fictif qui semble préexister à tout. Les Français prononcent *an* < *ã*, nasal > comme *q*. Ce signe est presque en dehors des langues comme un être mythologique.

【9 décembre 1910】

Ces différentes fictions se manifestent dans des règles grammaticales. Ainsi la règle de l'*h* aspiré français.

Il y a en français un certain nombre de mots qui n'ont jamais eu d'*h*. Ainsi le mot *homme* écrit en vieux français (*h*)*omme*.

D'autres mots ont eu un *h* (*haubert*, *heaume*, *héraut* : mots empruntés à l'allemand : *aubert*, *eaume*, *éraut*.) On disait

<i>le haubert</i>	<i>l'omme</i>
<i>premié haubert</i>	<i>premier omme</i>

Si l'on voulait aujourd'hui donner une règle, ce serait impossible. "Devant l'*h* aspiré, l' article *le* n'élide pas." < "Liaisons ne se font pas." > (Cela n'a pas de sens.) Il n'y a ni *h* aspiré ni autre. L'*h* aspiré serait cette espèce d'*h* devant lequel on n'élide pas l'article.

Nous sommes devant un cercle vicieux. Nous voyons que cette forme écrite des mots règne en maîtresse. < Dans toute discussion à ce sujet > on oublie l'histoire du mot, l'histoire de la langue, < son ascendance >. < Il est forcé de marcher dans certaines voies précises et chaque étape peut être forcée par ce qui précède, par l'étymologie, mais en entendant par là la suite de pas en pas et non en sautant d'un coup au latin. > Doit-on dire *gagueure* ou *gajure* ? On invoquera soit le mot *heure* soit *j'ai eu*. On dira d'après l'écriture *geai Age-u*) que *ge-* se prononce *že*, donc *jure*. En se laissant guider par la formation du mot :

tourner/tournure *gajer/gajure*.

Il est toujours complètement vain de s'adresser à l'écriture pour une question de langue. Nom de cette ville du département du Gers : *Auch* (on prononce *Auche* : *oš*). Seul exemple d'un *ch* à la fin du mot se prononçant *š*.

< Un seul argument : > Dans quelle mesure *Auscii* latin peut donner en français *oš*.

Il ne faut pas se guider sur l'écriture. *Genevois* ou *Génévois*. La question n'est pas de savoir si on doit mettre un *e* aigu. Mais si deux *e* muets consécutifs en français provoquent le changement du premier *e* en *é* (beaucoup d'exemples [contraires] : *devenir*). *Genabensis*.

Cette influence va plus loin, elle exerce une action sur la masse, action qui se reflète sur la langue et y provoque des déformations. L'écriture arrive à produire ainsi des faits de langue dans les langues littéraires très répandues. Beaucoup de faits de ce genre en français (ce sont des faits tératologiques). < Image écrite arrive à influencer la langue. >

Lefèvre (l'artisan). Par raison étymologique on a écrit *Lefebvre*. < Deux graphie : *febvre* (savante) (*faber*) et *fèvre*. > Des hasards d'écriture ont fait confondre *v* et *u*. Et alors on a écrit : *Lefebvre* ou *Lefebure*. De là la création du mot *Lefebure*. < Forme née de mauvaise convention d'écriture, forme qui est maintenant réellement prononcée. >

Aussi les *r* finals ont cessé d'exister à un certain moment. Infinitif *nourri* comme *chanter*. Mais l'*r* a été rétabli et l'on dit : *nourrir*. Cela restitue une chose qui a existé ! C'est en retour à l'ancien. Dans l'avenir, ces déformations seront beaucoup plus nombreuses en français. On arrivera à prononcer d'après l'écriture.

< On dit à Paris : > sept femmes au lieu de sè femme (chute des consonnes). On dira par exemple *vingt* (en prononçant toutes les lettres).

cf. Darmstetter [sic]

Cela entre donc dans la linguistique, mais ce sont des monstruosités (tératologie). On trouverait des exemples de ce genre même en latin.

Il ne faut donc pas oublier que si l'écriture est notre moyen d'arriver à la langue, il faut le manier avec précaution. Sans l'écriture, nous n'aurions rien du tout des langues du passé mais pour posséder la langue à travers ces documents écrits, il faut une interprétation. < Devant chaque cas, > il faut dresser le système phonologique de l'idiome, qui est la réalité dont les signes sont l'image. La seule réalité qui intéresse le linguiste est ce système phonologique. < Ce travail sera différent selon idiomes

et circonstances.>

Il faut distinguer le cas d'une période de langue passée et le cas d'une période de langue parlée aujourd'hui. Pour le cas d'une période de langue passée, le moyen de l'audition directe n'existe plus, même si le passé est assez voisin de nous. < Pour établir système phonologique, > les ressources que nous avons, c'est :

1°) Quand les grammairiens se sont occupés de la langue et nous révèlent les sons qu'ils entendaient. Ainsi au seizième siècle, grammairiens voulant apprendre aux Anglais le français. Mais pas un n'a eu l'idée des études phonologiques ; ils se servent de termes de hasard (un tel mot se prononce comme tel autre). Donc ce témoignage demande critique.

< On peut aussi avoir renseignements d'après noms donnés aux sons. > Quand les grammairiens grecs appellent β , γ , δ des moyennes, π , κ , τ des *φιλαί*, de pareilles dénominations ne sont pas claires. Le témoignage de ces grammairiens devra être critiqué.

2°) < La détermination critique par > la combinaison d'indices très divers < dont voici une idée > :

a) < indices > tirés de la régularité qu'il faut supposer à l'évolution phonétique. Deux cas : ou bien nous avons le point de départ seul, et c'est déjà quelque chose. Ainsi on n'est pas très fixé sur ce qu'était la sifflante hindoue ζ . Le point de départ indo-européen devait être un k . On ne pourra admettre des valeurs ne pouvant sortir d'un k .

Dans une langue comme le zend avesta beaucoup de lettres ne sont déterminées qu'au moyen de l'étymologie :

-tr- comparé à *pr-*
-θr- *fr-*

donnent des indications.

b) Mais souvent nous avons à la fois le point de départ et

le point d'arrivée. Il suffit de déterminer quelque chose qui est sur la ligne entre les deux points.

Ainsi quand on ne sait pas la valeur d'un signe employé au moyen âge, par exemple : *au* (était-ce ou non une diphtongue ?) Point de départ **al* (*au*). Si nous avons point d'arrivée **au* [*o*], *au* existait à l'époque intermédiaire.

< Si nous ne savons exactement ce qu'était *z* en vieux-allemand : le son *z* doit se trouver sur ligne de prononciation entre *t* et *ss*. >

water
z wazer
wasser.

En connaissant le point de départ et le point d'arrivée, bien des hypothèses sont exclues, parce qu'inconciliables avec l'un ou l'autre point.

[13 décembre 1910]

Il y a d'autres espèces de sources < pour contrôler l'écriture >, à tirer de la période même.

1°) Comparaison des graphies diverses pour la même chose. Ainsi dans *wazer* *z* est-il le même que dans *zehan* "dix" ? *zehan* est quelquefois écrit *cehan*, mais on n'a jamais *wacer*. < Si on le trouve aussi *esan* ou *essan*, on conclura que *z* avait son en tous cas très voisin de *s*. >

Cette sifflante de *ezan* était-elle nettement distincte de l'*s* ? Cf. les graphies *es(s)an*, *was(s)er*.

tz

2°) Si l'on possède des monuments poétiques pour un période. Que que soit le système de versification, on peut presque toujours en tirer des renseignements sur la valeur exacte d'une graphie. Le nombre des syllabes nous renseigne sur la valeur du *e* muet par exemple.

Cf. *tāle*, *māke*, où aujourd'hui il n'y a plus d'*e*. < On peut se demander si les Anglais comptaient *tale*, *make* deux syllabes à une époque antérieure. Or Chaucer compte deux syllabes pour *tale*. >

D'autres règles poétiques tiennent compte de la quantité, et cela nous renseigne sur la longueur des sons non indiqués par l'écriture.

S'il y a le moyen poétique de la rime ou même de l'assonance, c'est une source de renseignements très importante et un moyen de contrôler l'écriture. < Ainsi si l'on fait rimer *faz* et *gras*, c'est que ces sifflantes sont identiques ou très rapprochées : >

<i>gras</i>	<i>gras</i>
<i>faz</i>	<i>faβ</i>

Ainsi en vieux français un *e* sorti de *a* latin (*mer*, *cher*, *telle*) ne rime pas avec les autres *e* (*vert*, *viridis* ; *elle*, *illa*). Or l'écriture les confond ; < cette distinction n'est révélée que par la rime. >

Des jeux de mots pourront aussi donner des indices sur la prononciation.

Pour l'époque actuelle, il ne faut pas oublier combien peu vis-à-vis des signes d'écriture nous possédons la physionomie exacte de la langue.

Toutes les grammaires-manuels partent de l'écriture et sont fort insuffisantes pour nous donner la valeur réelle qui est dans la bouche des sujets parlants. < On dira : *γ* se prononce ainsi. >

Il faudrait poser a) le système des sons b) le système in-conséquent par lequel ils sont rendus.

M. Viëtor (Allemagne), Paul Passy (France) ont réformé les idées sur les véritables méthodes à employer.

Ces considérations sur l'écriture nous conduisent comme elles ont conduit les linguistes à un système d'écriture phonétique, < (un moyen qui supprime toutes équivoques et inexactitudes) >.

Il ne s'agit pas de la réforme des orthographes, de vouloir changer l'usage général, mais de posséder un système qui soit adapté au but scientifique. De très nombreux savants s'en sont occupés. Mais avant d'établir un système d'écriture phonétique, il faut étudier la phonétique.

Il faut distinguer et classer les éléments de la parole humaine avant de passer à un système graphique approuvable. Il y a désormais une discipline qui s'occupe de cela. Beaucoup de savants et par les méthodes les plus diverses ont dressé le système des sons qu'ils estimaient le plus complet, le plus universel. On peut parler de l'école anglaise, allemande, française (abbé Rousselot).

Quel nom doit-elle porter ? *Lautphysiologie* < phonologie des sons de la parole > est un des noms employés par les Allemands.

Très souvent on lui accorde le nom de *phonétique*, mais il y a là une réserve à faire sur la clarté, < pour éviter confusion avec un ordre d'études complètement séparé >. La phonétique s'est d'abord exercée à propos de l'évolution des sons dans les différentes langues (C'est le changement historique de *dolore* arrivant à *douleur*).

Cela, < cette étude du mouvement phonétique à travers le temps, > n'a rien à voir avec l'analyse des sons dans la parole humaine.

La phonétique < au sens de phonétique évolutive > est une étude qui rentre pleinement dans la linguistique.

[Tandis que] Cette physiologie des sons de la parole ne fait pas partie de la linguistique. On pourrait lui donner le nom de *phonologie* ou analyse des sons de la parole. Cette étude a-t-elle des titres à rentrer dans la science linguistique ? Comme l'indique un de ces noms (*Lautphysiologie*), c'est immédiatement à l'anatomie, à la physiologie qu'elle se rattache. Il s'agit d'observer le mécanisme par lequel est produite chaque espèce de son. En dehors du côté phonatoire, il y a un côté acoustique qui rentre

aussi dans la physiologie. Mais il est une chose (l'impression acoustique) qui ne fait pas partie de l'étude phonologique. On ne peut l'analyser. Cela revient à l'analyse des mouvements phonatoires, chose que peut réclamer pour lui le physiologique. On pourrait croire que les sons sont la première partie de la linguistique.

La langue est un système qui court sur des impressions acoustiques inanalysables (différence de *f* avec *b*).

Or l'analyse < phonatoire > de cela n'intéresse pas le linguiste.

Comparons la langue à une tapisserie ! Combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie ; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. < Ce qui importe, c'est la série d'impressions visuelles, non de savoir comment fils ont été teints etc. > < Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non moyen de les produire. > Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue.

< La vue de tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour obtenir chaque impression phonétique n'éclairerait en rien la langue. > On peut comparer la langue à un jeu d'échecs. Pourvu que le jeu des valeurs opposées soit possible, il importe peu qu'on connaisse la matière (ivoire, bois) dont sont formées les pièces. Donc la *Lautphysiologie* ne fait pas partie de la linguistique.

La phonologie est nécessaire pour classer en regardant le côté mécanique, < parce que nous ne pouvons analyser impression acoustique, mais pouvons analyser côté mécanique >. On obtiendra un système des éléments de parole possibles, qui sera la base de toute écriture rationnelle.

Il y a un ou deux principes à examiner dans le travail que

devrait faire tout phonologiste.

1°) Il faut toujours partir de l'impression acoustique. Nous ne pouvons pas même distinguer les unités < autrement > qu'en partant de l'impression acoustique. < C'est l'impression acoustique qui donne le nombre des unités. > Qu'est-ce qui me permet d'affirmer que dans *fa*, il y a trois unités et pas quatre ou deux ? En ignorant le son que cela représente, le physiologiste ne saura combien il y aura d'unités. Le physiologiste commencera par se guider sur l'impression acoustique :

/fā/1/
1 1 1

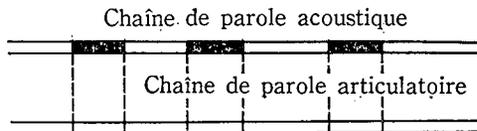
L'oreille nous dit : le temps est homogène, ou n'est pas homogène dans le son.

Ces unités étant données (l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique), < alors commence l'étude phonologique >.

Le physiologiste cherchera quels mouvements se produisent pendant l'émission du son *f*.

[16 décembre 1910] cf. *manuscrit de Saussure p. 404*

Les créateurs de l'alphabet primitif n'ont pas pu procéder autrement que de décomposer la chaîne parlée en temps homogènes :



< Dans la première chaîne, nous pouvons distinguer immédiatement, si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non. >

Quand il est évident que nous avons des moments semblables

et différents des voisins, nous avons les moments irréductibles de la chaîne acoustique, < les uns courts, les autres longs, > moments qui n'ont rien affaire avec la durée du temps. Il s'agit seulement de reconnaître s'il est semblable à lui-même, s'il est homogène, < chacun de ces moments > < d'un bout à l'autre >. < Des moments, pas des temps. > A ces unités établies seulement par leurs différences, entre elles, les Grecs donnèrent des signes

T	A	I	.		K	Q

< Les Grecs firent probablement opération inévitable du phonologiste. > Tous les peuples qui se créèrent un alphabet ne virent pas ce principe, < le seul vraiment phonologique. >

Beaucoup s'arrêtèrent à des unités comme *pa*, *ti*, *ko* qu'on appelle *syllabiques* < mais syllabe peut contenir plus, comme *pak* >.

Les Grecs furent dans le vrai, en travaillant sur l'écriture sémitique qui n'était pas dans le vrai. (< Les Sémites > marquaient < seulement > les consonnes.)

< Écriture n'a pas besoin de noter différents mouvements articulatoires correspondants, notation acoustique suffit. > Le phonologiste a à se poser cette question : Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué *T* par exemple, quels sont au juste les mouvements articulatoires qui se produisent ? Il projette les mouvements acoustiques sur la chaîne articulatoire < et tâche de deviner ce qui s'y passe >.

Mais il est obligé de partir de la chaîne acoustique qui seule lui permet de découper des unités. < Sans chaîne acoustique, il n'y a que suite uniforme d'articulations sans raison pour former unités. > Réciproquement, les impressions dont se compose la chaîne ne sont pas analysables. Pour la chaîne articulatoire, les mouvements sont analysables, pourvu que les unités soient donnés ;

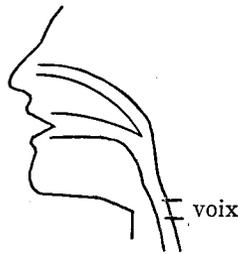
alors qu'on ne peut rien analyser dans l'impression acoustique elle-même.

Le phonème se compose à la fois d'une certaine somme de mouvements articulatoires et d'un certain effet acoustique donné. Pour nous, les phonèmes sont autant de moments dans la chaîne. Ce sont des chaînons. Dans une unité qui < ne > sera pas irréductible, on ne peut faire abstraction des mouvements dans le temps. < Une unité composite comme *ta* sera toujours : > chaînon + chaînon, moment + moment.

En revanche le chaînon irréductible *t* peut par cela même n'être plus considéré comme chaînon, comme moment, mais être considéré *in abstracto*, en dehors du temps. On peut parler de *f* comme espèce *f*, de *i* comme espèce *i*, en en s'attachant qu'au caractère distinctif sans se préoccuper de tout ce qui dépend de la succession dans le temps. C'est comme une suite de notes : *do-ré-mi*, qui ne pourra jamais être considérée *in abstracto*, mais si je prends un moment homogène et irréductible dans la chaîne ; *do*, je puis en parler tout à fait en dehors du temps (analyses vibratoires).

Nous sommes alors dans la classification des phonèmes. C'est une des tâches du phonologiste, mais ce n'est pas à cela qu'il a donné le plus d'attention. < Il sont plutôt montré variétés infinies de phonèmes, plutôt que de ramener à grandes lignes le grand nombre des phonèmes. >

Il n'est pas inutile de se faire une idée du terrain de la phonologie. Les schémas auxquels on peut réduire les phonèmes sont assez simples. Il y a quatre éléments à considérer :



- 1) Expiration. Élément *uniforme* et *constant* < obligatoire >.
- 2) Voix. Élément *uniforme* et *facultatif*. < (Son laryngé produit dans la glotte.) >
- 3) Ouverture du canal nasal. Élément *uniforme* et *facultatif* (nasalité).
- 4) Articulation buccale < au point de vue acoustique >. Élément *multiforme* et *constant* (obligatoire).

1°) *L'expiration* est nécessaire pour produire un phonème quelconque ; donc est constante.

2°) *La voix* est un élément facultatif (intermittent dans la chaîne < du temps >) selon les phonèmes. Ainsi un *p* ou un *f* n'est accompagné d'aucun son laryngé. *La voix* est un élément uniforme, peut varier de hauteur, mais sa qualité est uniforme. Ce qui modifie la voix c'est la caisse de résonance formée par la cavité buccale.

3°) *Nasalité*. Je puis à volonté ouvrir ou tenir fermé le canal nasal. Par conséquent, le canal nasal coopère ou ne coopère pas avec un son. La nasalité est facultative. Elle est uniforme ; on ne peut la faire varier parce que nous n'avons pas d'autres organes dans le nez. < Il n'y a que plus ou moins de nasalité. >

4°) *Articulation buccale*. C'est la position quelle qu'elle soit des différents organes de la bouche. Mais cette position est infiniment variable ; d'où est multiforme. Est constant, parce qu'on ne peut faire autrement de mettre organes buccaux en une posi-

tion ou une autre. Tous les éléments sauf l'articulation sont uniformes et ne donnent pas les caractères variés qui peuvent servir de base à une classification. L'articulation buccale est la base centrale d'une classification. Mais faisons un pas de plus. Nous pouvons supprimer l'expiration n'apportant pas de modification <(parce que uniforme et constante)>. Nous n'avons plus qu'à tenir compte du *plus ou moins* qu'apportent la voix et la nasalité.

L'articulation buccale comporte une division naturelle qui est de réunir les phonèmes ayant même ouverture buccale.

Nous devons distinguer six degrés de fermeture buccale ; et il est plus commode de parler d'*ouvertures buccales*. L'endroit où se place soit une ouverture ou une occlusion est très variable (lèvres, voile du palais). Mais nous pouvons mettre des degrés. < Ainsi nous aurons des classes plutôt que d'entrer tout de suite dans inventaire de tous les phonèmes possibles. >

< Nous pouvons renverser la chose et parler de degrés d'ouverture buccale. >

Articulation : ouverture zéro (=fermeture hermétique.) < occlusives : >

		+ la nasalité
	p k t etc.	— — —*
+ la voix	b g d etc.	m ñ n etc.
	occlusives	occlusives
	sonores	sonores
		nasales

* < ne se trouve pas dans langues connues. Cette case vide, il est avantageux qu'elle paraisse comme vide, même si les phonèmes qu'elle comporterait ne sont pas réalisables. >

Si l'on ajoute à *p* le son laryngé, ce *p* devient *b*.

La différence de *b* et de *m* est uniquement que le canal nasal est ouvert dans *m*.

Articulation : apertures 1. < fricatives ou spirantes >

	+ nasalité					
	f	x	p	s	š	— — — *
+ la voix	v	r	ð	z	ž	v̄ r̄ ...

* <probablement point>

Le premier tableau contenait les *occlusives* (occlusives sonores et occlusives sonores nasales). Le second tableau contient les *fricatives* ou *spirantes*. Ici, l'aperture est très faible : l'air passe par frôlement. Il y a contact des organes.

Articulation : apertures 2.

	+ nasalité			
	r	l	l'	— — — *
+ la voix	r	l	l'	— — — *

* très rare

Troisième tableau : ce sont les sons que l'on appelle liquides. L'ouverture est déjà considérable. Le type est ordinairement représenté par la sonore.

Mais le type sourd < sans voix > est tout aussi connu (*l* venant après un *p* : *pleuvoir*). Beaucoup prononcent l'*l* sans la voix, c'est *l* fort. (Théâtre français : l'*l* a la voix).

【Note manuscrite de Saussure du 16 décembre 1910】

L'analyse de la chaîne en temps est le point de départ explicite ou implicite, et les créateurs d'alphabets primitifs n'ont pas procédé autrement. Nous ne pouvons pas analyser les impressions acoustiques, mais prenant une chaîne de parole < acoustique >, nous sommes en état immédiatement de distinguer si un espace [] est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non semblable à lui-même.

En marquant une < unité pour [*biffé*] > chaque espace semblable à lui-même et différent des deux voisins < sans s'inquiéter

de leur durée > , on aura ainsi recueilli les unités irréductibles de la chaîne ; à ces unités, < établies simplement par leur différence et rien d'autre >, les Grecs donnèrent des signes comme



K H

malgré la durée



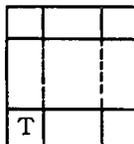
T A N K

“En état de distinguer immédiatement.” Pas toujours le cas.

< Mais > d'autres peuples n'ont pas cherché les unités irréductibles, < infériorité > ; se dirigeant d'après un autre principe : *pa, ka, ti, do* (“syllabique”).

L'écriture n'a pas besoin de s'occuper ensuite des mouvements articulatoires correspondants. La notation des différences d'effets acoustique suffit.

Le phonologiste



Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué *T*, quels sont au juste les mouvements de l'appareil vocal ?

Il part de cet espace homogène pour l'oreille, sans quoi il ne pourrait pas découper d'unité dans la chaîne de parole phonatoire. D'autre part, pendant que l'unité acoustique est inanalysable, il peut analyser les [...].

Autant de *moments* de la chaîne, de [...].

— Dans une unité qui n'est pas irréductible, on ne peut pas faire abstraction de la succession dans le temps, c'est-à-dire que l'unité composite reste toujours un morceau de chaîne : *chaînon* + *chaînon*.

— En revanche, les chaînons *irréductibles* peuvent par cela même n'être plus considérés comme *chaînons*, < *moments*, > mais traités *in abstracto*.

COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE (III) DE SAUSSURE (KOMATSU)

Ainsi on pourra parler de *f*, de *i*, etc., comme l'espèce *f*, l'espèce *i*.

Aussi bien que *do-ré-mi*.

Articulation { consonnes
voyelles : son laryngé, caisse de résonance

Degrés de fermeture buccale : six deg[rés].

*[20 décembre 1910]

Articulation buccale : apertures 3.

		+ nasalité
	(i u ü)	— — —
+ voix	i u ü	i y ü

Ici, nous en avons fini avec les < consonnes. Nous sommes dans les voyelles. > Mais avec ce système, la distinction entre voyelles et consonnes n'est pas essentielle. Le seul type ordinaire est celui qui est + la voix et (+ la voix + nasalité). Sans voix est rencontré parfois. Mais partout où le son laryngé n'existe pas, il semble qu'il ne faille pas inscrire *i u ü*. Nous avons un *i* sans la voix.

Ce qui s'écrit *hi hu* est tout à fait différent. *Hi, hu* n'est qu'une façon d'écrire un *i* sans la voix + un *i* avec la voix. L'*i*, *u* (prononcez *ou*), *ü* avec crochet case 1=*h*⁽ⁱ⁾, *h*^(u) etc. < De même dans *hu*, *h* est un *u* sans la voix. >

Articulation buccale : apertures 4.

		+ la nasalité
	(e o ö)	— — —
+ la voix	e o ö	e ø ø

Ces espèces-là *e o ö* sont plus ouvertes que *i u ü*. On peut le constater en mettant un doigt dans la bouche en prononçant un *i* (pression forte) ou *e* (pression plus faible). *ɛ ɔ ø* sont nos voyelles nasales françaises écrites *in, on, un*.

Type sans la voix : *he, ho*. < Est aussi concevable. >

Articulation : apertures 5.

	+ nasalité	
	(a)	—
+ la voix	a	ɑ

Représenté seulement par *a*. Il peut y avoir *a nasalis*, c'est le français *an* : *a*. L'avantage de ce tableau est qu'il rapporte tout à un seul principe : l'articulation buccale. Les autres éléments ne font qu'entraîner des modifications. D'autre part, < au sein de l'articulation buccale, > tout est rapporté à une échelle représentant les degrés de fermeture buccale.

< Parmi conséquences de fermeture buccale pour impression acoustique deux [points] à noter : >

Sans voix : plus il y aura de fermeture buccale, plus seront considérables les bruits engendrés dans le canal buccal. Pour le cas où la voix est ajoutée, plus l'articulation est fermée, plus la voix est étouffée, empêchée de parvenir à l'oreille ; c'est un effet négatif. D'autre part, elle sera libre de se faire entendre à mesure qu'on descend l'échelle.

Il n'a plus de limites extérieures séparant les consonnes et les voyelles, les éléments sont les mêmes. C'est une question de plus ou de moins. A mesure que l'aperture buccale augmente, l'élément vocal a un jeu plus libre. Par conséquent, le type normal à chaque échelon tend à être du côté de *+ la voix*, à mesure qu'on agrandit l'aperture. A vrai dire, la voyelle n'est considérée que comme un accident en son essence. Mais c'est à condition de

concevoir la voyelle comme un accident, qu'il n'y a point de mal à réduire les produits phonologiques en un système unique. Les manuels de phonologie sont souvent embarrassés parce qu'ils font trop cette distinction (différence de voyelles et consonnes). Cela vient de ce qu'on ne fait pas une part suffisante au cas théorique, < et qu'on ne voit que cas couramment réalisable. > Pratiquement il est certain que tandis qu'une articulation fermée comporte la voix, une articulation ouverte s'accommode difficilement de l'absence de la voix. Les articulations plus ouvertes appellent le concours de la voix. Il n'en résulte pas que la nature du phonème soit d'être voyelle ou consonne. Il ne faut pas élever une barrière entre voyelles et consonnes.

Théoriquement avec n'importe quelle aperture on peut étudier le tableau avec quatre possibilités. La classification comporte l'infini, si on veut reprendre dans chaque < aperture toutes > les modifications possibles < de l'appareil buccal. Ce sera là l'affaire du phonologiste. > Mais on peut ranger toutes les espèces possibles dans ce tableau. Cette < détermination > est utile pour connaître les prononciations de chaque langue, mais elle est théoriquement peu importante.

Ceci représente la *classification morphologique des espèces phonologiques*. Mais la phonologie devrait avoir un but concernant la synthèse de la chaîne parlée, la reconstruction de la chaîne de parole que nous avons analysée. Ce but : montrer comment s'enchaînent dans la parole les éléments irréductibles. Ce but est souvent très bien rendu. Remarquons ceci : Avant de recomposer la chaîne, il faut être sûr d'être arrivé à l'unité irréductible. Car si l'élément est complexe, il ne peut servir. En réalité, les unités ne sont pas irréductibles. < Dans le tableau qui précède, nous n'avons pas été jusqu'à l'unité irréductible. > Nous avons par exemple

a	p	a
---	---	---

. < Nous disons : > une des unités irréductibles est *p*. Mais s'il se trouvait que ce *p* ne soit pas tou-

jours le même ou bien qu'il comporte des sons successifs bien qu'ils ne soient pas les mêmes, < il n'est plus irréductible >. Il faut arriver à l'élément vraiment irréductible. < Ajouter une autre considération : > Quand on écrit *appa*, on met deux fois *p* dans l'écriture et on a raison ; seulement le second *p* n'est pas identique au premier. En effet, dans le premier, les organes se ferment < mouvement fermant > \rangle . Premier *p* représente un *p* fermant. Le second *p* est un *p* ouvrant : \langle . < Les organes se rouvrent, mouvement apertant. >

On voit la même chose en passant aux fricatives ou spirantes. Pour *r* et *l* également : *a*ll̃a (*l* fermant et *l* ouvrant). En continuant d'échelon en échelon, on trouve toujours un son ouvrant et un son fermant. Dans *ai*, *i* fermant, dans *ia*, *i* ouvrant. < De même pour aperture 4. C'est encore possible. > Il n'y a que l'*a* : Donc, excepté pour l'aperture 5, tous les autres éléments peuvent se prononcer ouvrant et fermant.

On peut adopter un signe : , \dot{i} \dot{i} .

On a appelé *implosion* la forme fermante d'une consonne, *explosion* sa forme ouvrante.

Chaque phonème (excepté l'*a*) peut recevoir sa forme implusive et explosive. < *Implosion* | *explosion* > Dans un groupe comme *appa*, si nous écrivons rationnellement, il faudrait deux signes : *a* \dot{p} \dot{p} *a*. Si l'on convient que *implosion* : lettre capitale, *aPpa*, *aLla*. On a dit qu'il n'y a que deux lettres qui soient dédoublées dans ce sens < dans l'écrit > :

$$\begin{aligned} i & - j(y) \\ u & - w. \end{aligned}$$

L'une est implusive, l'autre est explosive :

$$\begin{aligned} i & - j(y) = \dot{i} - \dot{i} \\ u & - w = \dot{u} - \dot{u} \end{aligned}$$

Dans *appa*, nous avons les deux choses successivement, mais il n'est pas forcé que l'implosion et l'explosion se succèdent. < On peut avoir ou uniquement implosion ou uniquement explosion. > Toute la question des possibilités d'enchaînement repose là-dessus.

Mais nous ne sommes pas arrivés à des unités irréductibles :

$$p = \overset{\check{}}{p}$$

$$\overset{\check{}}{p} = \overset{\check{}}{p}.$$

Si l'on parle de *p* < tout court >, on n'a que quelque chose d'abstrait.

< Si nous prenons $\overset{\check{}}{p}$ et $\overset{\check{}}{p}$, alors nous avons des individus réels. > Il n'y aurait qu'à doubler la série des éléments trouvés, sauf *a*. < Ce sont ces éléments qui peuvent servir de chaînons, qui marquent moments successifs de la chaîne. Unité de la syllabe dépend primordialement d'explosion et d'implosion. >

L'écriture phonétique normale, rationnelle devra toujours tenir compte de la chaîne parlée — quelle que soit la nature des signes employées. — Il faudra un signe pour chaque moment et chaque moment doit être représenté par un signe.

Les phonologistes anglais < occupés de classification plutôt que d'analyse > contreviennent à cela, employant parfois jusqu'à signes de deux ou trois lettres pour certains sons. On pourrait remarquer qu'aucune écriture phonétique n'a tenu compte jusqu'à présent [].

< En outre, il faudrait à chaque son le signe du son fermant et le signe du son ouvrant. > La même chose devrait être poursuivie pour toutes les espèces sauf l'*a* qui n'a pas variété.

Y a-t-il lieu de réformer les orthographes et de représenter les langues par une écriture phonétique ? Cette question est entourée de tant de contingences qu'on ne peut la trancher par principe. Cependant tendre dans ce sens n'est pas le but du linguiste. Il ne semble pas bien désirable d'arriver à rendre tout

à fait les sons. < Il serait exagéré de vouloir faire entrer dans la pratique un système phonologique qui puisse être le même pour l'anglais, l'allemand, le français. Il faut ce système pour les linguistes. >

< Pour la pratique on doit seulement souhaiter que les plus grosses anomalies disparaissent. >

On ne doit pas oublier que le mot écrit finit par devenir par habitude un signe idéographique. Le mot a une valeur globale, < indép[endant] des lettres dont il est formé >. Nous lisons de deux façons : en épelant pour les mots inconnus et en lisant d'un seul coup les mots connus.

Par l'écriture phonétique on perd certains avantages. Mots qui se confondent en sons peuvent être distingués par l'écriture : < tant de temps par exemple >. (Très utile par exemple pour télégrammes.)

Avec une écriture phonétique rationnelle, < d'après un système comprenant toutes les langues, > on arriverait à une page d'impression désolante. Le nombre des signes est très grand. Pour la graphie *ont* on devra écrire \bar{o} ou φ avec des signes diacritiques, < ce qui est désagréable à l'œil, surchargeant la lettre >.

Le *Maître phonétique* de M. Passy < (publication) > donne le rapport parfait des sons d'une langue avec ceux d'une autre langue par exemple.

Ceci est avantageux pour l'enseignement, mais il n'est pas à désirer d'en voir l'introduction dans l'écriture de tous les jours.

[à suivre]

[フランス文学科 助教授]